

Rapport d'activité

DE LA COLLECTIVITÉ

2017



Budget

Education

Jeunesse

Solidarité

Cadre de vie

Avenir



LES ACTEURS DE LA COLLECTIVITÉ

Page 5

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS ET LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Page 10

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE

Page 27

LES ACTIONS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ AVEC L'ÉTAT ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Page 33

L'AVENIR DANS LE GRAND PARIS

Page 38

L'ACCROISSEMENT DE L'ACTION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Page 40

LE RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT SPORTIF ET CULTUREL

Page 51

LES ACTIONS POUR FAVORISER LES SOLIDARITÉS ENTRE LES HABITANTS ET LES GÉNÉRATIONS

Page 61

LA RECHERCHE D'UN ENGAGEMENT PLUS FORT DES CITOYENS

Page 69

L'AMÉLIORATION ET LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL

Page 71





Le rapport d'activité que vous découvrez présente un condensé de l'action municipale menée sur l'année 2017. Il tente de résumer l'action de l'ensemble des agents et des services de la Ville même si bien sûr cet objectif est inatteignable. Il ne peut pas montrer l'investissement des agents et des élus au service des Gonessiens ni l'engagement avec lequel les politiques publiques sont menées à Gonesse.

Pourtant ce rapport est essentiel pour la vie démocratique, il permet au citoyen d'avoir une vraie lisibilité de l'action municipale, au contribuable de savoir où va son argent et à l'usager de découvrir des dispositifs qu'il ne connaît peut être pas.

L'année 2017 a été une année riche en projets d'amélioration du cadre de vie. Vous trouverez une partie importante consacrée à ces projets urbains. L'événement marquant de

l'année est sans doute l'ouverture du parc de la Patte d'Oie, après 20 ans de reconquête ce parc est rendu au public Gonesse.

La création d'un nouveau Monument aux morts a aussi été marquante cette année. En l'installant en centre-ville, à deux pas de l'Hôtel de Ville, nous avons souhaité le remettre au cœur de la vie des Gonessiens.

Le sport et la culture ont été mis à l'honneur à travers des partenariats avec l'association Sport dans la Ville qui ont permis l'installation de deux citystades et avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais pour le programme Histoires d'Arts. Enfin, l'année 2017 s'est terminée par une bataille dont le résultat ne peut pas totalement nous satisfaire, la défense de l'arrivée du métro. Si grâce à votre mobilisation et notre exigence sur ce dossier nous avons pu préserver et conserver le tracé

du métro et la gare du Triangle de Gonesse qui étaient menacés, malheureusement, nous n'avons pas pu empêcher le report de trois ans de ce projet de transport tant attendu par les Gonessiens et les habitants des villes environnantes. Le métro arrivera donc à Gonesse en 2027, soit dans dix ans. Cela semble long, mais nous avons su nous montrer patients pour le parc de la Patte d'Oie, il faudra montrer la même persévérance pour l'arrivée de la ligne 17 à Gonesse.

Jean-Pierre Blazy,
Maire de Gonesse



Les acteurs de
LA COLLECTIVITÉ



Jean-Pierre BLAZY

Maire de Gonesse
Vice-Président de l'agglomération Roissy Pays de France,
délégué à la Culture et au Patrimoine



Viviane GRIS

1^{re} adjointe au Maire
déléguée au personnel, au service
public communal et à
la politique de la ville.
Conseillère
communautaire.



Michel JAURREY

2^e adjoint au Maire
délégué aux finances
et à la commande
publique.
Conseiller
communautaire.



Françoise HENNEBELLE

3^e Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation
et aux rythmes
scolaires.



Patrice RICHARD

4^e Adjoint au Maire
délégué aux sports.



Elisabeth MAILLARD

5^e Adjointe au Maire
déléguée à la petite
enfance, enfance
et personnes
handicapées.



Marc ANICET

6^e Adjoint au Maire
délégué à l'action
sociale, à la solidarité
intergénérationnelle
et aux personnes
âgées.



Malika CAUMONT

7^e Adjointe au Maire
déléguée à la
jeunesse, population
à la citoyenneté et aux
centres socioculturels.
Conseillère
communautaire.



Olivier BOISSY

8^e Adjoint au Maire
délégué à la voirie,
aux déplacements et
au stationnement.



Ilham MOUSTACHIR

9^e Adjointe au Maire
déléguée au Projet du Grand
Paris, au développement
économique, à l'emploi et à
la formation.
Conseillère communautaire
déléguée à la formation,
l'emploi et l'insertion
professionnelle.



Mohammed HAKKOU

10^e Adjoint au Maire
délégué à la Culture.



**Alain
PIGOT**

Conseiller municipal délégué au cinéma et aux actions culturelles en milieu scolaire. Conseiller communautaire délégué à la Coopération décentralisée



**Rachid
TOUIL**

Conseiller municipal délégué au commerce, aux fêtes et au jumelage



**Corinne
QUERET**

Conseillère municipale déléguée à la gestion urbaine et sociale de proximité



**Julien
DOS SANTOS**

Conseiller municipal délégué au service public numérique



**Anna
PEQUIGNOT**

Conseillère municipale déléguée à la santé



**Marie-Annick
TORDJMAN**

Conseillère municipale déléguée au patrimoine



**Christian
CAURO**

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et au logement.



**Jean
SAMAT**

Conseiller municipal délégué à la vie lycéenne et étudiante - Lutte contre les discriminations.



**Amélie
RODRIGUES**

Conseillère municipale déléguée au transport public.



**Abdelmajid
ABCHAR**

Conseiller municipal délégué à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail du personnel communal.



**Sympson
NDALA**

Conseiller municipal délégué au développement durable, et à l'économie sociale et solidaire.



**Nadiège
VALOISE**

Conseillère municipale Déléguée à la vie associative.



**Jean-Michel
DUBOIS**

Conseiller municipal délégué aux espaces verts, propreté et cimetière.



**Mercedes
MURCIA**

Conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire.



**Alain
BARAN**

Conseiller municipal



**Claude
TIBI**

Conseiller municipal



**Jocelyne
YOHALIN**

Conseillère municipale



**Philippe
HAROUTOUNIAN**

Conseiller municipal

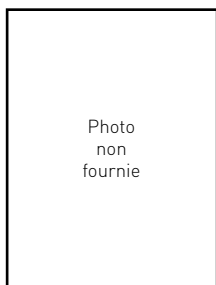


Photo non fournie

**Grégoire
YAPO**

Conseiller municipal



**Karim
OUCHIKH**

Conseiller municipal



**Kalida
KARTOUT**

Conseillère municipale



**Denis
VIGOUROUX**

Conseiller municipal



**Mohammed
OUERFELLI**

Conseiller municipal



**Cédric
SABOURET**

Conseiller municipal
Conseiller communautaire
Conseiller départemental

26 020 habitants
(population municipale)

Dont 45% ont moins de 30 ans

Commune du sud-est du Val
d'Oise située à 12 kms au
nord de Paris

Proximité directe avec le bassin
d'emploi de l'aéroport
Roissy - Charles de
Gaulle

Gonesse fait partie de
la Communauté
d'Agglomération Roissy
Pays de France

**42 communes et
345 988 habitants**

Gonesse est située à la
confluence des territoires
urbains et ruraux, exerçant un
rôle de centralité (administratif,
économique, judiciaire, etc...)

Structurée autour d'entités
identifiables : secteurs
économiques situés
majoritairement à l'est
et rassemblant près de
500 entreprises et
commerces - Secteurs
agricoles non urbanisés au
nord - Espaces résidentiels en
cœur de ville et au sud de la
D970

Un atout du territoire : le
centre ancien fortement
contraint par le Plan
d'Exposition au Bruit mais dont
la quasi-totalité se situe dans
le périmètre du site patrimonial
remarquable (secteur ABF).

LES INSTANCES MUNICIPALES

Le Conseil municipal est
l'assemblée délibérante de la
Ville. Il comprend 35 membres
élus par les Gonessiens
à l'occasion des élections
municipales du 23 mars 2014
pour une durée de six ans.
Il est présidé par le Maire et
se réunit régulièrement pour
décider des affaires de la
commune.

Les séances publiques du
Conseil municipal ont lieu à
l'Hôtel de Ville, salle du Conseil
municipal, une fois par mois
environ, un Lundi à 20h30.

Trois Commissions
réglementaires se réunissent
en amont du Conseil municipal:

- La Commission des Finances
- La Commission de
l'Aménagement Urbain et du
Développement Durable
- La Commission du
Développement Social

**En 2017, 27 réunions
de commission se sont
tenues, 11 séances du
Conseil municipal ont
eu lieu, générant 236
délibérations.**

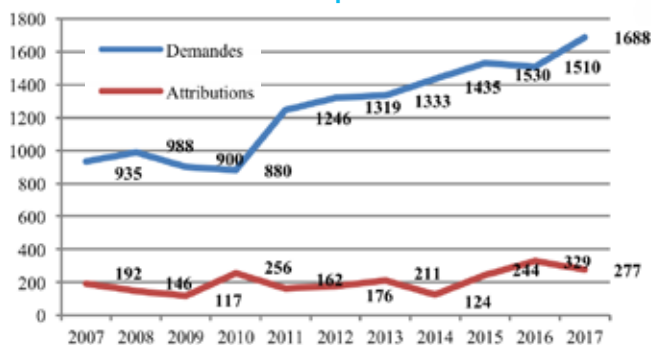
LES ACTES ADMINISTRATIFS

Les arrêtés municipaux et les décisions du Maire sont
des actes administratifs qui dans la limite des pouvoirs
propres du Maire ou ceux qui lui sont délégués par le
Conseil municipal organisent la vie de la commune et
définissent le service public local.

**578 Arrêtés municipaux dont 19 permanents
525 Décisions du Maire**

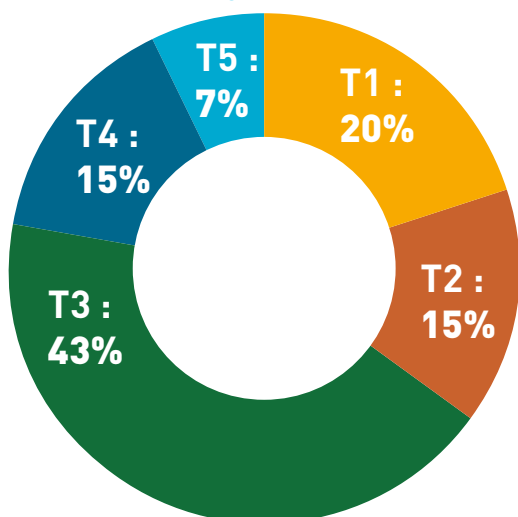
**Toutes ces informations à disposition des Gonessiens
sont régulièrement consultables en ligne
sur le site de la Ville - rubrique Ma ville**

Evolution de l'offre et de la demande depuis 2007



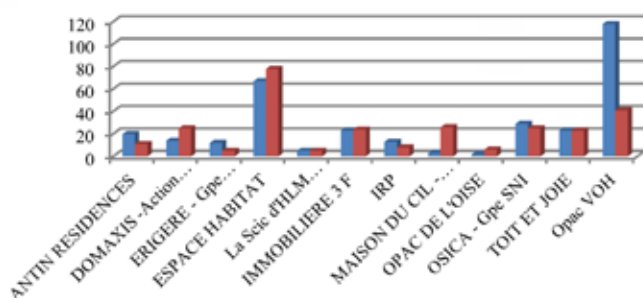
Force est de constater que l'inadéquation entre l'offre et la demande est manifeste et ne cesse d'augmenter.

Typologie de logement attribué sur le contingent communal :



Les logements qui se sont le plus libérés sur le contingent communal en 2017 sont les logements T3. Les grands logements se libèrent plus rarement.

Les relogements par bailleur en 2017



Cette différence s'explique par le gel des entrées et l'augmentation des délais de traitement pendant plusieurs mois engendrés par l'absorption du patrimoine d'Opieyov par VOH et les différents mouvements de personnel.

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LE LOGEMENT EN 2017 :

- **Demandeurs de logement : 1 688**
- **Attributions 277**

La ville compte 46% de logements sociaux répartis entre 12 bailleurs pour 4 230 logements sociaux dont 933 du contingent ville. Aujourd'hui tous les demandeurs de l'Ile-de-France ont le choix de déposer, renouveler ou modifier leur dossier à Gonesse ce qui a augmenté considérablement la charge de travail du service (accueil, multiplicité des dossiers et de la gestion du système informatique à l'échelon régional)

- 644 dossiers ont été enregistrés dont 402 au service et 242 par rapatriements du serveur national vers le logiciel spécifique de la Ville
 - 2 939 personnes reçues (soit 244 personnes/mois et 15 personnes par demi-journée d'accueil)
 - 429 propositions de logement réalisées
- Malgré les difficultés en matière de logement social consécutives à la perte de la délégation du contingent préfectoral, le nombre de relogements effectués par la Ville depuis 2015 a considérablement augmenté grâce au partenariat efficace avec les 12 bailleurs sociaux présents sur Gonesse qui ont permis au service de reloger des ménages supplémentaires sur d'autres contingents. Le taux de rotation est de 6,5% pour le contingent ville (contre 5,3% en 2014). Il est également de 6,5% pour tous les autres réservataires confondus (contre 2,3% en 2014).

En matière de logement, en 2017 la Ville poursuit des projets :

- La construction de nouvelles résidences spécifiques : des pavillons Erigère dans le quartier de Saint-Blin, des programmes d'accession sociale,
- Suivi des opérations de Résidences sociales : Simone Weil sur le quartier de la Fauconnière et rue Chauvart
- Des démarches et procédures préalables ont été initiées dans la perspective de proposer prochainement des lots à bâtir.

*L'amélioration du cadre
de vie dans les quartiers*
ET LA PROMOTION
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Bus à Haut Niveau de Service

LES TRANSPORTS

L'arrivée de la gare du métro est un projet essentiel pour le développement de Gonesse. La Ville s'est battue pour le préserver malgré les menaces qui pesaient sur lui. La date de construction a été repoussée à 2027, mais le projet peut de nouveau avancer.

La mobilisation des citoyens et des élus du territoire a permis de faire reculer le gouvernement et de préserver la seule gare de métro du Val d'Oise.

La mise en circulation de la ligne 20 à la fin de l'année 2016 a conduit à une réorganisation du réseau de bus sur la Ville avec la création de quatre pôles qui permettent de faciliter les correspondances des passagers : gare de Villiers-le-Bel, fontaine Cypierre, Hôpital de Gonesse et centre commercial Grande Vallée.

LE CADRE DE VIE

FOCUS sur l'ouverture du Parc de la Patte d'Oie inauguré le 24 juin 2017

Un espace à ciel ouvert que les Gonesseois ont enfin pu se réapproprier après 25 années de procédures diverses et multiples, d'études puis de travaux. Depuis le printemps dernier, ce sont 80 hectares dans lesquels les Gonesseois peuvent se promener librement. Le parc est préservé pour favoriser la biodiversité : pas de passages de tracteurs qui provoquent des nuisances sonores et surtout des vibrations du sol qui font fuir une partie des animaux et insectes.

Pour assurer l'entretien, plusieurs zones de pâturage ont été prévues. Avec l'association « Les fermiers de la Francilienne » des moutons et des chèvres qui broutent pour permettre de « tondre » de manière naturelle et à peu de frais ont été accueillis.

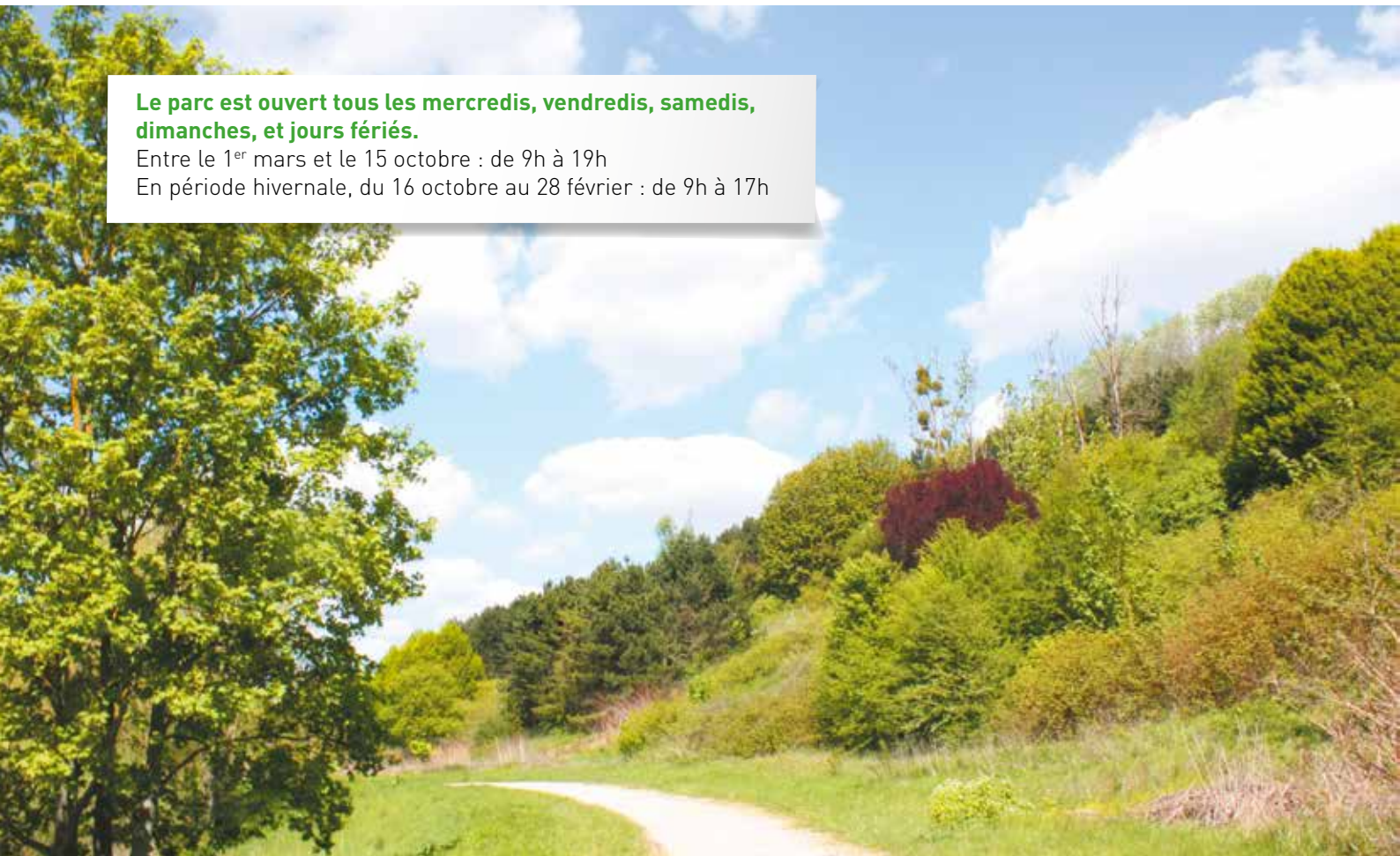
Seules entorses à la nature « sauvage », des sentiers en terre, un parcours sportif, des bancs et des tables de pique-nique qui assurent le confort des promeneurs. Des panneaux d'informations permettent également au public de s'informer sur la faune et la flore très riches de ce parc. Ce nouveau « poumon vert » de Gonesse permet également la mise en place d'actions de sensibilisation à la biodiversité menées par les personnels de la Ville, ainsi que par des jeunes engagés du service civique national.

Pour 2018 : Un programme d'animation est en préparation. Des travaux d'aménagement du parc seront achevés avec la pose des dernières clôtures, des équipements de loisirs et d'un bâtiment pour le personnel.

Le parc est ouvert tous les mercredis, vendredis, samedis, dimanches, et jours fériés.

Entre le 1^{er} mars et le 15 octobre : de 9h à 19h

En période hivernale, du 16 octobre au 28 février : de 9h à 17h



Et puis dans tous les quartiers de la Ville :

Malgré les fortes contraintes budgétaires, la Ville s'attache à préserver des espaces verts de qualité par des axes de rationalisation de l'entretien, en appliquant un plan d'arrachage de haies inutiles, et des axes de réflexion sur les actions de désherbage participatif, depuis janvier 2017 la loi impose des méthodes de désherbage écologique, et sur la manière de poursuivre un fleurissement attractif sur les 4 saisons tout en favorisant des plantes pérennes.

En 2017 la ville a fait réaliser :

- Plantations sur le nouveau rond-point rue Berthelot
- Reprise des espaces verts aux abords des centres socioculturels et du Pôle Population Education Solidarité rue Pierre Salvi.
- Mise en herbe de zones problématiques à désherber
- Campagne d'élagage
- Poursuite des réaménagements des massifs dans et autour des écoles avec remplacement des arbres malades
- Arrachage de haies âgées sur divers sites pour simplification d'entretien

Et a réalisé grâce à une équipe de 20 agents en régie municipale :

- Mise en place d'une équipe dédiée au Parc de la Patte d'Oie avec réorganisation du service et achat de nouvelles machines
- Poursuite de la réalisation d'un Jardin exotique à la Médiathèque de Coulanges
- Manifestation « Rendez-vous au jardin » sur le thème du partage avec troc aux plantes pour les Gonessiens
- Remplacement et compléments d'arbustes pour de nombreux sites
- Remplacement d'un millier de rosiers sur l'ensemble de la ville
- Réfection de nombreuses protections en bois pour les massifs

QUELQUES CHIFFRES EN BREF :

74 100 bulbes plantés

3 000 vivaces plantés

2 000 arbustes plantés

100 arbres plantés y compris dans le Parc de la Patte d'Oie.



Rue François Mitterrand

Des actions pour la propreté de la ville

En 2017 la Ville a consacré 772 500 € pour :

- Des opérations régulières de nettoyage
- Le retrait de graffiti / le désaffichage / des nettoyages spécifiques
- Des opérations spécifiques comme :
 - La mise en place des premières opérations « quartier propre » / 8 journées sur 8 secteurs différents grâce à la mutualisation des moyens humains des services voirie, espaces verts et environnement
 - La lutte contre les dépôts sauvages - chemin rural 22 en limite de Roissy en France

En juillet 2017, la Ville a repris à sa charge la gestion des dépôts sauvages dits « points noirs ». Pour accroître la surveillance du territoire, Gonesse a étendu l'activité de son service environnement au samedi depuis septembre 2017.

Et puis la Ville poursuit l'implantation des conteneurs enterrés :

2017 :

- 1 plateforme (ordures ménagères/collecte sélective / verre) rue de Savigny
- mise en service des 4 plateformes en attente square de la Garenne (5 cuves ordures ménagères/4 cuves tri sélectif /3 cuves verre)

Projets 2018 :

- 7 bornes enterrées (3 ordures ménagères non recyclables, 3 ordures ménagères recyclables, 1 verre) sur le quartier de Saint-Blin secteur Erigère :
- 5 bornes enterrées (3 ordures ménagères non recyclables, 2 ordures ménagères recyclables) dans le centre ancien.



Des opérations concrètes pour l'aménagement et le développement du territoire

La planification grâce au Plan Local d'Urbanisme :

Gonesse a lancé la révision de son P.L.U. par délibération du 23 juin 2011 avec pour objectif sa mise à jour face aux enjeux du Grand Paris et notamment de l'ouverture à l'urbanisation du Triangle de Gonesse. Le projet de PLU a été arrêté le 31 janvier 2017, soumis pour avis aux personnes publiques associées puis à enquête publique. Cette dernière s'est achevée par un avis défavorable du Commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 25 septembre 2017. En 2018, une modification simplifiée est envisagée pour lancer de nouvelles opérations de renouvellement urbain.

Ilôt Saint-Blin



La ZAC Multisites : Les projets au sein de la ZAC ont tous avancé et pour certains îlots les travaux se sont achevés :

- **Ilôt Saint-Blin :** Construction du programme Erigère de 55 logements, dont 22 intermédiaires et 33 individuels et reprise des travaux de VRD.
- **Ilôt Central :** Rue Général Leclerc - Poursuite des procédures et des dispositifs avec les propriétaires concernés, suite au péril probablement dû à la démolition du bâtiment situé au n° 14 de la rue Général Leclerc.

- **Ilôt Madeleine :** Choix du promoteur Demathieu Bard Immobilier pour la construction de 72 logements et d'une crèche municipale ; sur le site de l'ancien gymnase démoli Raymond Rambert.

Ilôt Madeleine





Rue Albert Drouhot

Création d'une résidence étudiante pour les élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) après mise en concurrence

Retrait du bailleur social Val d'Oise Habitat en vue de réaliser le programme des 25 logements locatifs rue Albert Drouhot ; Espacil a confirmé son intérêt. Une nouvelle consultation de promoteurs a permis de retenir Nacres Promotion en vue de réaliser 15 logements individuels en accession à la propriété. Les permis de construire seront déposés courant 2018.

La ZAC du Centre ancien :

En 2017 - les 36 logements du bâtiment A de l'opération Nexity et les 32 logements de l'opération de la Maison du CIL ont été livrés. Fin 2017 ont été lancés les travaux sur le pigeonnier de Garlande, l'ensemble de l'opération s'achèvera mi 2018.

La ZAC du Parc des Tulipes :

- Construction par le groupe Panhard d'un bâtiment qui sera occupé par la société PLD début 2018.
- Sur le dernier terrain, la construction des deux hôtels (Ibis et Ibis budget) a débuté. Le projet d'implantation de la société JJA est retenu ; un dépôt de permis de construire est attendu mi 2018.

La ZAC Entrée Sud :

La Ville est dans l'attente de la mise en œuvre du pôle de loisirs avec 3 restaurants sur le terrain de la pointe nord de la ZAC. Un bâtiment d'activité est prévu sur le dernier terrain disponible à côté de l'hôtel Kyriad.

Nouvelle construction
Rue Chauvart

Projet au 11 avenue Gabriel Péri



A GONESSE : UN ENGAGEMENT FORT POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Concernant le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.) :

Il existe à Gonesse trois quartiers prioritaires visés par la Politique de la ville : la Fauconnière et une partie des Marronniers ainsi que Saint-Blin.

- Un protocole de préfiguration a été élaboré avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France puis signé début 2017 en vue d'une contractualisation dans le cadre d'une convention d'intérêt régional.
- Un projet global de renouvellement urbain du quartier des Marronniers-Fauconnière a été rédigé.

Les opérations de renouvellement urbain :

- **Acquisition du pavillon du 10 avenue Gabriel Péri** en très mauvais état et divisé en plusieurs logements insalubres. Il a été procédé à sa démolition en 2017. L'objectif est de vendre le terrain nu, à un particulier ou à un promoteur, pour une petite opération de construction de logements en 2018.
- **Projet au 11 avenue Gabriel Péri** : Programme de construction de 41 logements en accession sociale à la propriété par Toit & Joie. Début de la dépollution et de la démolition de l'ancienne pâtisserie Sympa par la ville fin 2017. Démarrage de la commercialisation des logements fin 2017.
- **Réhabilitations du 29 rue de Paris** (3 logements + 1 commerce) et du 51-55 rue de Paris (5 logements + 1 commerce) : finalisation des plans de travaux de réhabilitation avec le cabinet Riquier Sauvage et lancement des consultations des entreprises. Démarrage des travaux : Janvier 2018.
- **15-17 rue de Paris** : réflexions sur le projet de réhabilitation en vue d'un programme mixte (brasserie / logements) stoppées suite au retrait du porteur de projet.

- **Lotissement des Jasmins** : vote en assemblée générale de l'ASL Claire Vallée pour la cession d'une partie du terrain à la Ville en vue d'y réaliser une opération de 18 lots à bâtir.
- **Procédure de Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) 14 rue Emmanuel Rain** : arrêté de D.U.P. et phase d'acquisition des biens à l'amiable. Le projet serait d'y réaliser un petit collectif de 6 à 7 logements en accession. En 2018 débutera la phase judiciaire.
- **Ilot Emmanuel Rain** : travail avec Bouygues et l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France) pour valider un projet de construction qualitatif d'environ 60 logements sur le site patrimonial remarquable de Gonesse, en vue du dépôt d'un permis de construire à la mi 2018.
- **Constitution du dossier de D.U.P. sur l'ilot du Chemin Vert** : pour poursuivre la dynamique impulsée dans le centre ancien et sur la ZAC Entrée Sud, la Ville souhaite proposer une nouvelle offre de logements en accession et d'activités, sur l'ilot du Chemin Vert situé entre les rues d'Aulnay et Nungesser et Coli. L'enquête publique aura lieu début 2018.
- **Centre hospitalier** : réflexions avec le Centre hospitalier, l'ANAP et l'EPFIF sur un projet de construction de logements à la place de l'ancien hôpital.
- **Ilot rue Bernard Février/rue Général Leclerc et Clos Saint-Paul** : études de MG Urba en vue d'une réhabilitation du Clos avec un programme de démolition et de constructions neuves. Extension des réflexions sur le carrefour et la rue Bernard Février avec reconstitution de l'angle bâti et démolition/ reconstruction du bâti ancien dégradé (poursuite des acquisitions foncières en 2017) et réflexions sur la reconfiguration du carrefour.

Les opérations d'amélioration de l'habitat :

- **Mise en place d'une OPAH-CD (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Copropriété Dégradée)** sur 10 adresses prioritaires du centre ancien (parmi lesquelles la Villa Saint-Pierre et la copropriété du 27 rue de l'Hôtel Dieu), pour une durée de 5 ans. Le Cabinet Urbanis a été recruté par la Ville pour assurer le suivi-animation de ce dispositif.
- **Poursuite de l'OCAH** : aide communale pour les propriétaires réalisant le ravalement de façade de leur bien situé dans le périmètre du centre ancien.
- **Mise en place d'un PIG (Projet d'Intérêt Général) « Rénover pour économiser » dans le quartier des Marronniers**, pour une durée de 3 ans, également accompagné et animé par le Cabinet Urbanis. Ce dispositif vise à aider, financièrement et techniquement, les propriétaires souhaitant valoriser leur bien par des travaux de performance énergétique.

ET EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Des dispositifs pour accompagner les Gonessiens :

Campagne de ravalement / Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat :

1 commission le 23 juin 2017, avec 7 dossiers présentés.

Aide à l'insonorisation :

25 demandes de dossier ADP et 60 attestations de construction délivrées

- 200 rendez-vous de conseils aux administrés parfois en présence du Conseiller municipal en charge de l'Urbanisme et du Logement ont été organisés.

Autorisations du Droit des Sols :

- 132 Déclarations Préalables – 6 dossiers de permis de démolir.
- Permis de construire : 30 dossiers initiaux et 8 modificatifs de dossiers accordés les années précédentes et 1 transfert.
- Certificats d'urbanisme de simple information: 287 dossiers traités / Certificats d'urbanisme opérationnels : 3 dossiers traités
- 18 dossiers traités relatifs aux enseignes / pré-enseignes/ publicités
- 262 déclarations d'intention d'aliéner dont 66 rendez-vous fixés avec l'élu délégué à l'Urbanisme et au Logement ; et 222 renoncations.

Par ailleurs en 2017, la Ville a renforcé les procédures contentieuses en matière d'infraction au Code de l'urbanisme avec la présence d'un agent en charge de la surveillance du territoire en matière d'urbanisme et d'environnement.

QUELQUES CHIFFRES EN BREF :

- 126 nouvelles procédures précontentieuses en matière d'infraction au Code de l'urbanisme et suivi des 237 procédures antérieures toujours en cours.
- 18 procédures contentieuses auprès du Tribunal de Grande Instance de Pontoise et suivi de 29 procédures antérieures.
- 14 dossiers de contentieux pénal régularisés depuis 2010.
- 2 nouvelles procédures précontentieuses en matière d'infraction au Code de l'environnement et suivi de 8 procédures antérieures.
- 143 dossiers régularisés soit par le dépôt de dossiers soit par la remise en l'état depuis 2010.

FOCUS : Le ravalement du 21 rue de Paris a été réalisé « d'office » au frais du propriétaire défaillant, au terme d'une procédure contentieuse engagée par la Ville.

DES TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC POUR AMELIORER LE QUOTIDIEN ET LE CADRE DE VIE DES GONESSIENS

En 2017 la Ville a consacré une enveloppe de 395 000 € pour :

- L'entretien de l'ensemble de l'éclairage public avec la signalisation tricolore
- Les illuminations de fin d'année
- Le remplacement des candélabres vétustes avec la remise en état suite à divers actes de vandalisme
- Ou encore le remplacement du mobilier urbain accidenté

Et des opérations nouvelles sur l'éclairage public :

- Villa du Buisson Ardent : 45 000 €
- Reprise de l'éclairage rue de Savigny : 75 000 €
- Reprise de l'éclairage – lanternes rue du Docteur Broquet, avenue des Coquelicots, avenue des Myosotis : 110 000 €
- Mise en lumière du pigeonnier d'Orgemont : 25 000 €

Réhabilitation de la rue de Savigny : Coût de l'opération 550 000 €



Rue de Savigny

Et la Ville investit pour la voirie et les réseaux divers

- **Villa du Buisson Ardent** : 185 000 €
- Reprise de chaussée et trottoirs divers endroits de la commune : 150 000 €
- Mise en place de portiques anti-nomades sur divers parking : 20 000 €
- Reprise de la **cour d'école René Coty** : 100 000 €
- Assainissement eaux usées et eaux potables RD47 – **Rond-Point du Souvenir Français** : 450 000 €
- Signalisation directionnelle : 80 000 €
- Diverses opérations de marquage au sol : 60 000 €
- **Rue du Commandant Fourneau** – 2ème phase : 160 000 €
- Reprise des **allées du Cimetière** : 100 000 €
- Création du parking – **Piscine Raoul Vaux** : 95 000 €
- Tapis enrobé **rue Molière** : 45 000 €
- Aménagement complet de l'**avenue des Myosotis** : 450 000 €
- Opération de travaux d'assainissement et d'enfouissement puis de réhabilitation du **parking square de la Garenne** : 850 000 €
- Participation aux travaux d'extension électrique sur la **Route Départementale 47** : 50 000 €
- Réhabilitation de l'**avenue du Docteur Broquet**
- Réfection des **trottoirs avenue Aristide Briand**

Avenue des Myosotis



Parking Raoul Vaux

850 interventions ont été assurées par le service Voirie réseaux divers qui est également en charge du salage des voies communales, du signalement de dangers, du rebouchage de nids de poule ou de réalisation de chantiers tels que la reprise de bordures ou enrobés sur trottoirs ou chaussées.

Pour l'ensemble des études en amont de ces projets d'aménagement, la Ville de Gonesse est dotée en interne d'un Bureau d'Etudes Techniques qui participe aux opérations de communication et réalise les plans, les chiffrages de nombreuses opérations de travaux.

Tels que, en 2017 :

L'étude pour la Déclaration d'Utilité Publique Chemin Vert, pour le parking rue Léon Grandfils, pour l'opération de réhabilitation des écoles Charles Peguy – Charles Perrault dans le quartier des Marronniers, pour le parking de la Garenne, pour la définition du périmètre du Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) sur le quartier des Marronniers, ou encore les études pour les parcs de stationnement Victor Colin et Aristide Briand

Et sur tout le territoire Gonesse, un service d'astreinte intervient et agit sur la Ville toute l'année 7 jours/7 et 24 heures/24

En 2017 :
374 interventions ont été réalisées, en majorité entre 22h et minuit



Création du parking
Square de la Garenne

BATIMENTS COMMUNAUX : LA VILLE ENTRETIENT SON PATRIMOINE

FOCUS 2017 :

- **Livraison à la rentrée scolaire dans le quartier de la Fauconnière de l'école maternelle René Coty réhabilitée**
- **Lancement des opérations de mise en œuvre de la future réhabilitation de la Maison Saint Christophe rue Jean Monnet destinée à l'implantation des activités de l'Ecole Municipale de musique, danse, théâtre et arts plastiques.**
- **Lancement de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville.**
- **Réalisation et inauguration le 11 novembre 2017 du nouveau Monument aux Morts et de ses abords, dans le parc de l'Hôtel de Ville.**

En 2017 plusieurs démolitions :

- L'ancien manoir d'Orgemont.
- La tribune de football du stade Eugène Cognevaut
- Le 10 et 11 avenue Gabriel Péri
- Les locaux associatifs avenue Raymond Rambert

Un service municipal consacré aux travaux dits « neufs » assure le suivi et la finalisation de multiples chantiers communaux assisté, pour les plus grosses opérations, d'un maître d'œuvre, traite de la sécurité incendie, organise des Commissions de sécurité communales, participe aux travaux des Commissions de sécurité, départementale et d'arrondissement, puis poursuit l'élaboration des agendas d'accessibilité programmée (AdAP) pour les E.R.P. (Etablissements Recevant du Public).

En bref sur l'année 2017 :

- Réfection des sols, des faux plafonds et du chauffage sur le centre de loisirs Les Gavroches
- Réfection des sols des bureaux, réparation des volets, du portail et reprise des escaliers extérieurs du Pôle d'Information et d'Orientation
- Pôle culturel de Coulanges : suivi des travaux de renforcement de la cour et renforcement de l'escalier du pigeonier.
- Pôle Technique Municipal : reprise et renforcement du mur en péril et création de vestiaires
- Réhabilitation de trois logements 2 rue Fontaine Saint-Pierre
- Cloisonnement, création de portes et pose de jeux extérieurs au Multi accueil Victor Hugo

Une régie municipale de travaux composée de 18 agents est dédiée à de multiples travaux d'entretien, de réparation et de mise en sécurité ou de vérification des installations **sur 89 sites et 126 bâtiments municipaux**, dont l'ensemble des écoles, propriétés communales pour lesquelles des travaux d'entretien sont aujourd'hui exclusivement assurés en interne.

LA VILLE ATTENTIVE AUX QUESTIONS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ

FOCUS SUR LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE ET LES MARCHANDS DE SOMMEIL :

Le Conseil municipal a délibéré pour instaurer un dispositif issu de la loi ALUR, la procédure d'autorisation préalable de mise en location des logements dès février 2018

En 2017, le service compétent a :

- Contribué à un groupe de travail inhérent à la présence de punaises de lit dans l'habitat collectif
- dressé 256 certificats de salubrité.
- procédé à :

84 signalements d'insalubrité (72 concernant les logements et 12 concernant des nuisances dues à des animaux)

19 contrôles (2 contrôles de la qualité des eaux, 16 contrôles alimentaires et 1 contrôle d'un hôtel)

340 suivis des interventions contractuelles

(168 interventions pour la dératisation + 31 interventions pour la désinsectisation + 90 prélèvements alimentaires + 51 captures d'animaux : 30 chiens, 21 chats).

- procédé à 43 prélèvements de contrôle sanitaire légionellose - Des installations contaminées ont été provisoirement fermées ou neutralisées, une désinfection a été réalisée, suivie de nouvelles analyses avant réouverture.
- capturé 94 pigeons sur le quartier de la Fauconnière.
- réalisé la maintenance du système électro répulsif équipant la façade de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul.
- mis en œuvre plusieurs désinsectisations dans les écoles notamment.



10 rue Gabriel Péri avant démolition...



... après démolition.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Ville poursuit le suivi des actions de l'Agenda 21 autour de 5 axes :

- Favoriser les changements de comportements individuels et collectifs
- Aménager durablement le territoire
- Promouvoir l'économie et les emplois
- Protéger l'environnement et la biodiversité
- Favoriser l'amélioration du cadre de vie

L'Agenda 21 comporte 66 actions ; 37 sont réalisées (un peu plus de la moitié) et 17 en cours de réalisation.

Les actions ont deux finalités différentes ; elles ont soit une fin déterminée (c'est par exemple le cas du BHNS livré fin 2016 (action 26), soit sont permanentes et peuvent se répéter chaque année (c'est le cas de l'action 4 « acheter des véhicules électriques pour l'activité des services »).

La Ville est dotée d'une Mission Développement durable qui assure en particulier le suivi de ces actions et qui met également en œuvre des séquences de sensibilisation aux thématiques du développement durable, à travers les Temps d'Activités Périscolaires, auprès du Lycée René Cassin, du Collège Philippe Auguste, en partenariat avec le Cinéma Jacques Prévert et la Médiathèque de Coulanges. La Mission est en charge également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les aménagements

ayant un impact potentiellement négatif sur l'environnement et les populations doivent répondre à des mesures de précaution et de prévention.

En 2017, la Ville a renouvelé pour huit ans son marché de chauffage des bâtiments communaux (dont les écoles), avec pour objectif une baisse de 20% des consommations de gaz. Le remplacement de plusieurs chaudières doit permettre d'arriver à ce résultat. Les travaux ont commencé à :

- L'école élémentaire Charles Péguy
- L'école maternelle Jean de la Fontaine
- Le Gymnase Eugène Cognevaut
- La Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit
- Le Pôle Population Education Solidarité

A travers cette Mission, la Ville poursuivra son engagement en agissant par exemple sur la réduction des consommations d'eau, avec la mise en place avec le service de l'Urbanisme et l'association Inven'terre des permanences d'un point « Info énergie ».

Par ailleurs, Gonesse réduit progressivement l'utilisation de véhicules thermiques, ainsi 6 véhicules électriques viennent compléter le parc automobile permettant l'exercice des missions des services municipaux.

LA SAUVEGARDE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ A GONESSE

La compétence commerce relève exclusivement de la commune qui s'est dotée d'une Mission Commerce qui encadre et dynamise l'activité commerçante à Gonesse ; un chargé de mission dédié participe à la conception d'une stratégie opérationnelle de développement et de dynamisation du tissu commerçant de la ville, met en œuvre tout le travail d'instruction et de suivi sur les professions et formalités réglementées (ouvertures dominicales, licences de débit de boissons, emplacements des taxis, taxe de séjour, commerces ambulants, vente au déballage...)

La Mission Commerce a pour vocation :

- L'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises porteurs de projets liés au commerce ou à l'artisanat.
- L'analyse des facteurs de développement de l'attractivité du tissu commercial et études de faisabilité de projets innovants.
- L'analyse et le suivi de l'offre d'immobilier commercial.

Gonesse a été une des premières communes à appliquer les dispositions réglementaires qui visent à mettre en concurrence des candidats pour l'exploitation commerciale du domaine public. Les avis ont été publiés sur le site Internet de Gonesse, par exemple pour la vente des chrysanthèmes à la Toussaint, ou pour l'installation d'un poissonnier et d'un commerce de fleurs à côté du magasin Casino shopping.

La Ville a fait aussi le choix d'une gestion locative par mandat de ses locaux commerciaux en pied d'immeuble place du Général de Gaulle ouverts depuis 2016.

Commerces - Place du Général de Gaulle



L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES GONESSIENS DANS LES QUARTIERS, A TRAVERS LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ – G.U.S.P.

La GUSP étant un des volets de la Politique de la Ville, la Ville et ses partenaires ont renouvelé la convention triennale signée entre la Ville, l'Etat et les bailleurs pour la période 2017-2020.



Cette convention a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie et les conditions de vie quotidienne des habitants. Reposant sur une dynamique partenariale et une mutualisation des moyens, elle conforte les actions déjà mises en place et en propose de développer de nouvelles. Elle répond aux orientations suivantes :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Renforcer les équipements et services du quartier
- Agir sur la sécurité et la tranquillité publique
- Favoriser le lien social
- Agir sur le service urbain et sensibiliser au développement durable

Pour promouvoir au mieux ce dispositif, un coordonnateur agent de la Ville est en responsabilité sur le site. Il est accompagné dans ses missions par les agents GUSP recrutés par les bailleurs dans le cadre des emplois d'avenir ; équipe renforcée en 2017.

La convention GUSP se décline en un plan d'actions dont les principales sont :

- **L'organisation de diagnostics en marchant (habitants, bailleurs, Ville).** Deux fois par an sur chacun des patrimoines, ces temps permettent de recenser l'ensemble des dysfonctionnements et problèmes des sites. Un tableau de bord permet d'une rencontre à l'autre de s'assurer que les points abordés ont été traités.
- **La campagne d'information sur les punaises de lit :** ce fléau qui touche plusieurs logements du quartier a conduit à organiser un groupe de travail et mettre en place une campagne d'information auprès des locataires, une action de formation auprès des professionnels qui agissent sur le territoire et enfin d'harmoniser au niveau des bailleurs le traitement effectué dans les logements.
- **La campagne de dératisation et de dé pigeonnisation :** poursuite des efforts engagés en 2016, en renforçant la coordination entre la Ville et les bailleurs pour que l'action soit la plus efficace possible. Maintien d'interventions ponctuelles au gré des besoins.
- **La lutte contre les antennes paraboliques et les balcons encombrés :** même si les efforts commencent à se voir, il reste encore quelques paraboles en façade. Au cas par cas, des rappels sont formulés au locataire et des poursuites sont mises en place.

Un temps fort autour du thème de la propreté organisé en juin. Il a concerné :

- 9 habitants du quartier (dont 2 représentants d'amicale)
- 4 classes de CE2 à CM2 (environ 80 élèves)
- 4 services civiques jeunes municipal
- 3 agents GUSP

L'objectif de cette journée était de faire converger le nettoyage des équipes ville avec ceux des équipes bailleurs. Ainsi, dans le cadre de l'opération quartier propre lancée par la ville, 24 agents municipaux voirie et espaces verts étaient mobilisés.

L'opération a consisté le matin au nettoyage du quartier par l'ensemble des participants et l'après-midi par des animations et des actions de sensibilisation auprès des habitants du quartier :

- Les fourmis vertes – sensibilisation ludique et pédagogique au développement durable
- La ressourcerie IMAJ – économie solidaire et récupération d'objets de tout type et d'ameublement
- Avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France – sensibilisation au tri et

fabrication de produits ménagers économiques et écologiques.

- Disco Soupe (association La case) – fabrication de soupes et smoothies sur fond musical – sensibilisation à la nutrition et lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Poursuite de l'animation du groupe des 25 habitants référents dont l'objectif est de fédérer un groupe de résidents du quartier autour des thématiques du civisme et du cadre de vie sur fond de veille technique et de remontées d'informations.
- **Poursuite de la communication autour du dispositif GUSP** lors de porte à porte ou de manifestations de quartier (vide grenier, assemblées de quartier, fête des voisins, forums associatifs) à l'aide de supports de communication (flyers, kakemonos).
- **Accompagnement dans la mise en place d'une ressourcerie sur le quartier** : projet porté par le bailleur I3F et l'association IMAJ, nous avons mis en place plusieurs réunions de travail pour aboutir à la définition des besoins.



Opération « Propreté » à La Fauconnière



La gestion
FINANCIÈRE
DE LA VILLE

Ce budget est dans la continuité des précédents en défendant trois objectifs prioritaires : le maintien de la qualité du service public communal, la poursuite dynamique des investissements dans tous les quartiers de la ville et la maîtrise des dépenses de gestion.

LES COMPTES BUDGÉTAIRES DE LA VILLE

Dépenses : 67 498 464,73 €

Recettes : 75 008 578,62 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE
DE L'EXERCICE : + 4 568 301,16 €

Après prise en compte des restes à réaliser de l'exercice antérieur, ce résultat positif s'explique par un taux de consommation des crédits de dépenses inférieurs à la prévision cumulée (BP/BS/DM) et un taux de réalisation des recettes de fonctionnement supérieur à la prévision.

Les dépenses
d'investissement réalisées :

22 528 198,24 €

Les recettes
d'investissement perçues :

23 984 267,23 €

Les dépenses
de Fonctionnement réalisées :

44 970 266,49 €

Les recettes
de Fonctionnement perçues :

51 024 311,39 €

Gestion de la dette :

Dans un contexte local d'investissement dynamique, la ville a une dette maîtrisée et stable.

L'encours consolidé de la dette de la Ville composé à 89,66 % de prêts à taux fixe et à 10,34 % à taux variables s'établit au 31/12/2017 à 32 971 364 €.

Alors que l'Etat fixe le ratio de désendettement des collectivités à un maximum de 12 années, Gonesse est à un très bon niveau, moins de 5 ans, marque d'une gestion saine et rigoureuse.

CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
32.578.019 €	33.222.016 €	31.916.804 €	32.971.364 €

La Fiscalité locale :

Les ressources fiscales constituent le principal poste de recettes du Budget communal. Elles se décomposent en recettes fiscales directes et indirectes.

Les différentes composantes de la fiscalité directe locale

- Taxe d'habitation : taux de 16,35% / 5 975 349 € encaissés en 2017 (hors rôles supplémentaires)
- Taxe sur le foncier bâti : taux de 18,97% / 8 521 259 € encaissés en 2017 (hors rôles supplémentaires)
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,72 % / 182 094 € encaissés en 2017
- Rôles supplémentaires ou complémentaires Cotisation Foncière Entreprise, ex Taxe Professionnelle, Taxe d'Habitation, Taxe foncière perçues en 2017 : 136 194 €
- Attribution de Compensation : 12 961 071,50€ encaissés en 2017.

Les actions pour
ASSURER LA SÉCURITÉ
ET LA TRANQUILLITÉ
avec l'Etat et
la participation des citoyens

Depuis Juillet 2017, la Ville a un Centre de Supervision Urbain (C.S.U.)

en centre-ville, qui permet de centraliser le visionnage en direct des images des différentes zones protégées de la Commune et d'avertir en temps réel la Police municipale ou nationale des éventuels troubles à l'ordre public.

L'équipe du CSU gère également l'ensemble des systèmes anti-intrusion des bâtiments communaux.

48 caméras sont installées sur tout le territoire Gonessien.

Un système de vidéo-verbalisation devrait être opérationnel en 2018, afin de lutter efficacement contre les stationnements gênants, notamment rue de Paris.

La Police Municipale

Une équipe de 13 agents dont 4 Agents de surveillance de la voie publique composent la Police Municipale de Gonesse.

Organisée sur des amplitudes horaires adaptées pour couvrir un temps de présence large, la Police Municipale a pour mission principale de veiller au respect du Code de la route, aux bonnes conditions de stationnement, à la tranquillité publique, au maintien de l'ordre sur la voie publique.

Les chiffres illustrant son intervention sont en constante augmentation.

Plus d'une centaine d'interventions communes ont été menées avec la Police Nationale.

Un à deux services de contrôle de la vitesse par semaine ont été réalisés.

Des services de nuit ont été opérés aux fins de découvrir des auteurs de dépôts d'immondices ou de nuisances sonores.

Plusieurs mises en place d'appareils photo piégeurs ont été faites pour découvrir des auteurs de dépôts d'immondices ou de dégradations.

2017

en quelques chiffres :

- La Police Municipale a reçu dans ses locaux entre **1 500 et 2 000 personnes** et relevé **1 561 mentions main-courante**.
- **Les agents ont interpellé 13 personnes** qui ont été conduites au Commissariat de Gonesse.
- **30 procès-verbaux dressés**
- **145 rapports d'information établis**
- **Enregistrement de 11 chiens catégorisés.**
- **Enregistrement de 249 objets perdus** par leur propriétaire ou volés par un tiers.
- **Enlèvement de 304 véhicules.**



Les actions dynamiques de prévention et de médiation

Un Pôle Prévention Médiation, service public de proximité, est implanté sur le parvis du centre socioculturel Louis Aragon, entre le lycée René Cassin et la résidence Saint-Blin.

Totalement restructuré en 2017, ce service est composé de deux équipes :

- Une équipe de médiateurs sociaux
- Une équipe d'éducateurs spécialisés.

Il repère sur tous les quartiers de la Ville les situations à risque relevant de l'exclusion sociale, de l'éducation, de la scolarité et de la délinquance juvénile. Le service est en lien direct avec la population, il assure une présence proactive dans les espaces publics et a pour objectif de renforcer le lien social et réduire le sentiment d'insécurité. C'est une démarche de proximité au service de la cohésion sociale et de la tranquillité publique qui permet de désamorcer par exemple des conflits et qui règle des litiges de voisinage.

Quelques indications :

La plupart des jeunes en accompagnement socio-éducatifs ont entre 11 et 25 ans, sont célibataires et vivent dans leur environnement familial.

Les demandes explicites des jeunes et les démarches engagées se rapportent aux domaines suivants :

- La scolarité
- L'emploi / la formation
- Le soutien scolaire
- Les problèmes familiaux
- Le logement, l'hébergement
- Les situations judiciaires
- Mais surtout pour une grande majorité le soutien, l'écoute

Des actions collectives ont été menées :

- Des rencontres jeunes – police
- « Passe ton code »
- Diverses sorties (cinéma, piscine, etc...)

UN POINT D'ACCÈS AU DROIT – L'AGENCE CIVILE

Depuis 1998, **l'Agence Civile située place de la Liberté et du 8 mai 1945 sous le Tribunal d'Instance** est un lieu associant accès au droit, promotion de la civilité et de la citoyenneté, médiation et lutte contre les discriminations. Elle constitue un des objectifs de la nouvelle stratégie territoriale de la sécurité et de la prévention de la délinquance validée lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) plénier du 10 novembre 2016.

C'est un service municipal d'accès au droit proposant les consultations et permanences suivantes, gratuites et confidentielles :

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF95) :

- Une juriste en compétence sur le droit du travail reçoit pour tous problèmes avec un employeur ou relatifs à la discrimination à l'emploi, etc...
- Une juriste en compétence sur les droits de la famille reçoit les victimes d'une agression, d'une atteinte à des biens ou renseigne et conseille les usagers sur leurs droits (droit des personnes, de la famille, législation sociale...)

Permanences des Avocats :

Les avocats du Barreau du Val-d'Oise reçoivent pour des explications sur une procédure en cours ou une consultation sur un problème relevant du droit pénal ou du droit social.

Permanences de l'Association pour le couple et l'enfant du Val d'Oise (APCE 95) :

- des permanences encadrées par une conseillère conjugale et familiale, pour des difficultés dans la vie de couple ou de famille (communication, disputes, éducation des enfants...).

- Des permanences encadrées par une médiatrice familiale : séparation et recherche de solutions constructives pour une nouvelle organisation familiale.

Permanences de l'Association le Souffle :

Ecrivain public : juriste de formation, il intervient pour les difficultés rédactionnelles (courrier, formulaire d'ordre juridique ou administratif...), et aide dans les démarches administratives, sociales et juridiques.

Permanences du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) :

Les permanences sont assurées par des conseillers en insertion et probation. Ce service met en œuvre l'exécution des décisions de justice concernant des personnes adultes condamnées ou détenues en favorisant leur insertion. Il est à la disposition de ceux qui sont en attente d'informations de la part de l'administration pénitentiaire.

Permanences Médiateur des Gonessiens :

Les interventions permettent d'effectuer un lien entre les administrés et la Ville autour de difficultés d'ordre public ou privé comme des problèmes de sécurité espace public, conflits de voisinage...

FOCUS sur les chiffres de l'Agence Civile en 2017 :

- 1 873 personnes accueillies dont 1 066 Gonessiens
- 839 Rendez-vous
- 307 personnes pour de l'information et de l'orientation
- 181 pour des dossiers d'aide juridictionnelle

L'avenir dans
LE GRAND PARIS



La ZAC du Triangle de Gonesse en chiffres :

- 800 000 m² de bureaux
- 200 000 m² d'activités technologiques
- 75 000 m² d'activités hôtelières
- 20 000 m² d'équipements d'enseignement et de centres de formation
- 15 000 m² d'équipements sportifs et culturels
- 15 000 m² de commerces et de services
- 760 000 m² d'activités de loisirs, de culture et de commerce (projet EuropaCity)

LA FUTURE GARE DE LA LIGNE 17

Multimodale, au cœur du quartier, elle permet de rejoindre :

- Saint-Denis Pleyel en 13 min contre 55 min
- La Défense en 26 min contre 1h10
- L'aéroport Charles-de-Gaulle en 10 min contre 49 min

TRIANGO

Projet sur 15 hectares d'un quartier d'affaires promouvant l'économie circulaire de 177 100 m² de bureaux, d'activités et d'équipements. Lauréat du concours Inventons la Métropole, BSI en phase de négociation avec Grand Paris Aménagement.

Triango à la pointe de la modernité en proposant un véritable « parcours résidentiel » pour les entreprises et par une exemplarité en matière de performance environnementale.

EUROPACITY

Superficie : 80 ha au sein de la ZAC du Triangle de Gonesse, dont :

- 10 ha dédiés à un parc
- 7 ha dédiés à une ferme urbaine

Programmation : 230 000 m² de commerces, 150 000 m² de loisirs, 50 000 m² d'offre culturelle, 20 000 m² d'espaces pour les séminaires et congrès, 2 700 chambres d'hôtels

Une Maison du projet du Triangle de Gonesse

installée sur la place du Général de Gaulle permet de découvrir le projet d'aménagement du Triangle, avec notamment la ligne 17 du métro du Grand Paris et le projet Europacity. Les visiteurs peuvent y découvrir une maquette ainsi que des panneaux explicatifs des grands aspects de cet aménagement structurant pour l'avenir de la Ville.

La Maison du projet est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h et les mardis de 13h30 à 17h. Une visite commentée est possible les mercredis de 11h30 à 14h30.

*L'accroissement
de l'action pour la*
REUSSITE EDUCATIVE
DES ENFANTS
ET DES JEUNES



Des projets de rénovation des équipements scolaires, au cœur des objectifs

A la rentrée les enfants de la maternelle René Coty ont été accueillis dans une école réhabilitée et réaménagée après **9 mois de travaux et un investissement de 1 000 000 € HT**

Lancement de l'opération de reconfiguration de deux écoles dans le quartier des Marronniers et de leurs abords avec la construction d'un préau dans l'école élémentaire Charles Péguy et l'extension de l'école maternelle Charles Perrault avec démolition d'un préfabriqué : **Coût de l'opération : 1 100 000 € HT au niveau des travaux et 65 400 € TTC pour le renouvellement du mobilier.**

Quelques exemples de travaux dans les écoles :

- Ecole Roland Malvitte : mise en peinture des sanitaires et création d'une échelle à crinoline.
- Ecole Louise Michel : réfection des sols et peintures dans le dortoir et BCD.
- Ecole Adrien Théry : création de nouveaux sanitaires.
- Ecole Coulanges création d'une VMC dans le local cuisine.
- Ecole la Madeleine : installation d'un nouveau jeu.
- Ecole Charles Péguy : réfection de réseaux d'évacuation d'eaux usées.
- Ecole Benjamin Rabier élémentaire : remplacement des néons dans la restauration.

Au service de l'Education des petits Gonessiens

- **3 524 élèves répartis ainsi** : 1 409 maternels et 2 115 élémentaires
- **Les dérogations** : 8 élèves hors commune, 58 élèves Gonessiens, autre école, hors carte scolaire et 20 élèves Gonessiens scolarisés dans une autre commune
- **Des sorties scolaires de découvertes scientifiques** (7 classes de maternelles et 8 en élémentaires), **de loisirs** (52 classes de maternelles et 54 en élémentaires) **et aux musées** (9 classes de maternelles et 17 en élémentaires).
- **2 classes de Très Petites Sections (TPS)** : 1 à l'école maternelle Lucie et Raymond Aubrac et 1 ouverture à l'école maternelle Jean de La Fontaine.
- **Poursuite de l'équipement des classes par des Tableaux Numériques Interactifs (T.N.I.)** : en 2017 les classes de CM2 des élémentaires Jean Jaurès, Benjamin Rabier, Adrien Théry, Albert Camus et Roland Malvitte en ont été dotées.

20 ÉCOLES SUR LA VILLE DE GONESSE

QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE

- 14 **MARC BLOCH**
Square du Nord
- 15 **MARIE CURIE**
Square du Nord
- 16 **ALBERT CAMUS**
Square de la Garenne
- 17 **RENÉ COTY**
Square de la Garenne
- 18 **JEAN DE LA FONTAINE**
Square des Sports

QUARTIER DES MARRONNIERS

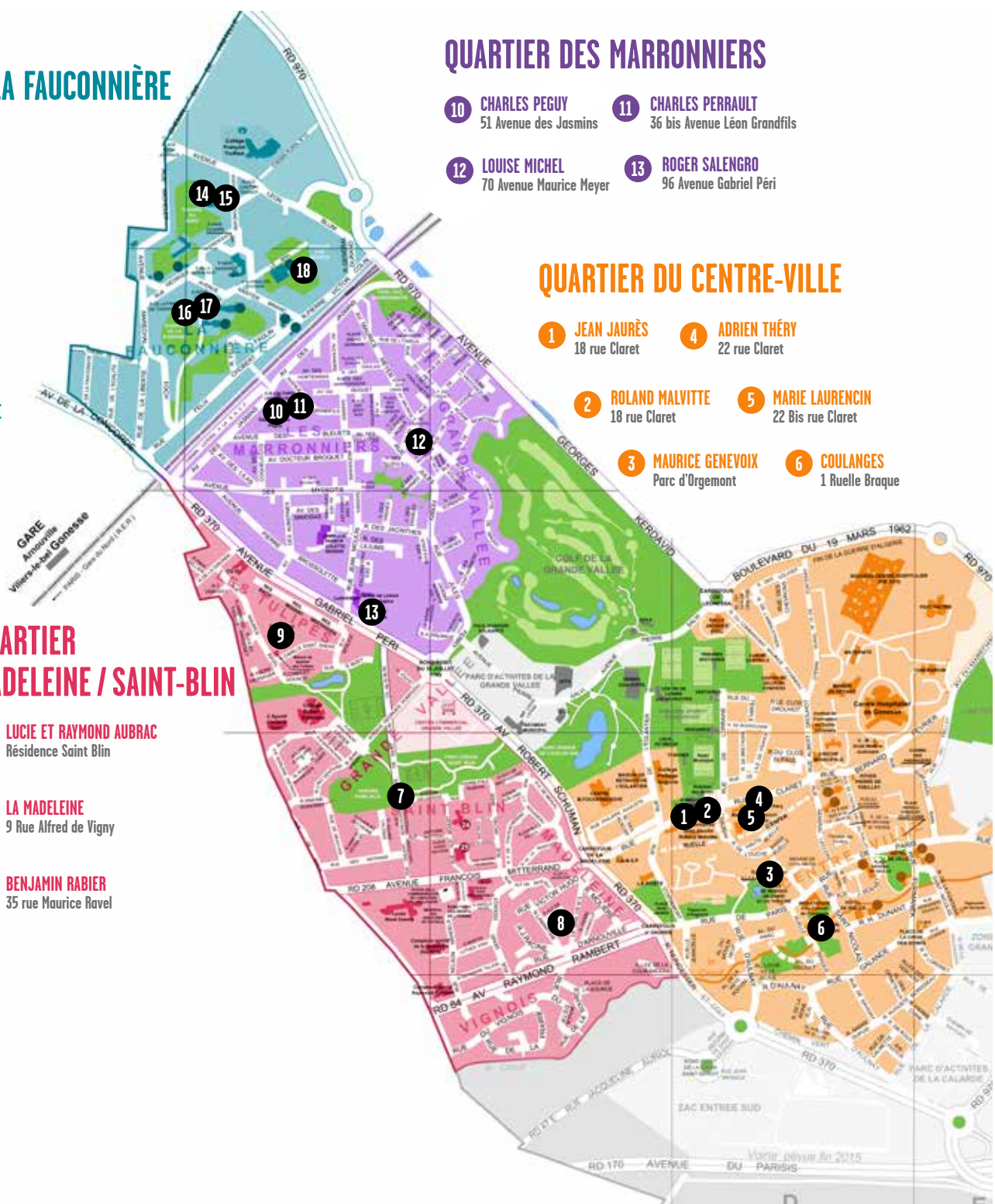
- 10 **CHARLES PEGUY**
51 Avenue des Jasmins
- 11 **CHARLES PERRAULT**
36 bis Avenue Léon Grandfils
- 12 **LOUISE MICHEL**
70 Avenue Maurice Meyer
- 13 **ROGER SALENGRO**
96 Avenue Gabriel Péri

QUARTIER DU CENTRE-VILLE

- 1 **JEAN JAURÈS**
18 rue Claret
- 2 **ROLAND MALVITTE**
18 rue Claret
- 3 **MAURICE GENEVOIX**
Parc d'Orgemont
- 4 **ADRIEN THÉRY**
22 rue Claret
- 5 **MARIE LAURENCIN**
22 Bis rue Claret
- 6 **COULANGES**
1 Ruelle Braque

QUARTIER MADELEINE / SAINT-BLIN

- 7 **LUCIE ET RAYMOND AUBRAC**
Résidence Saint Blin
- 8 **LA MADELEINE**
9 Rue Alfred de Vigny
- 9 **BENJAMIN RABIER**
35 rue Maurice Ravel



En 2017, la Ville a consacré 145 000 € à l'achat de fournitures et de manuels scolaires, 90 000 € pour des transports scolaires et a versé 12 000 € de subventions aux écoles, 2 400 € de subventions pour les voyages du second degré, 2 000 € de subventions aux associations de parents d'élèves.

Le Programme de Réussite Educative (P.R.E.)

- Favoriser la réussite des enfants Gonessiens.
- Mettre en réseau les acteurs pouvant prévenir le décrochage ou la déscolarisation précoce.
- Proposer un accompagnement et/ou une médiation entre les enfants, les parents et les institutions en cas de difficultés de communication.
- Améliorer le repérage des enfants ou familles présentant des signes de fragilité pouvant compromettre la réussite éducative.

En 2017, 216 enfants pour 114 familles ont bénéficié du PRE.

Le PRE coordonne 6 actions réalisées par des vacataires, des prestataires et une équipe d'agents rémunérés à temps plein par la Caisse des Ecoles : une

coordonnatrice du dispositif PRE et du réseau municipal de soutien à la parentalité, une assistante administrative, une psychologue clinicienne et une éducatrice spécialisée. L'infirmière municipale de l'Atelier Santé Ville travaille en étroite collaboration avec l'équipe et concourt à la mise en place de dépistages sensoriels préalables au dépistage orthophonique.

FOCUS sur la Caisse des Ecoles

La Caisse des Écoles soutient les activités organisées par les écoles de la ville par différents biais :

- En organisant et finançant une part des classes de découverte de manière à alléger la part restante à la charge des familles (en 2017, 6 projets de séjour ont été soutenus / 214 enfants pour un coût, après la participation des familles 44 000€).

Une classe de découverte est organisée tous les ans à l'Abbaye de Royaumont. En 2017, c'est une classe de l'école Marie Curie qui a bénéficié de ce projet.

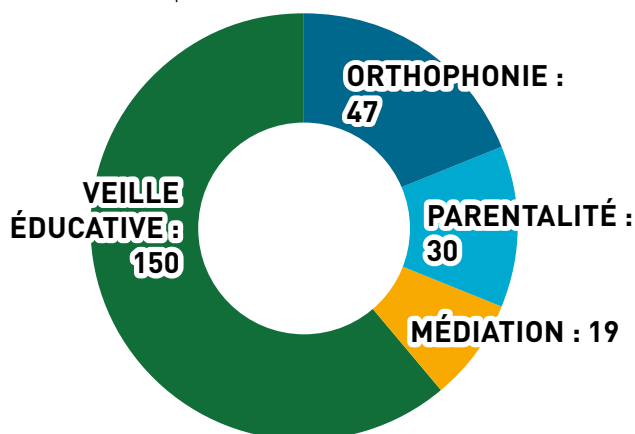
- En accordant des aides financières aux familles en difficulté dont les enfants partent en classe de découverte. **En 2017, des aides individuelles ont été octroyées à 48 enfants pour un montant de 2 785 €.**

- **En récompensant en 2017, les 440 élèves de CM2 pour leur scolarité primaire.** Les écoles utilisent la somme de 15 € par enfant pour l'achat d'un livre. **Une somme de 9 500 € a par ailleurs été réservée pour leur offrir une calculatrice « Casio Collège ».**

- **En consacrant 15 200 € pour offrir aux enfants de CP un abonnement à l'École des Loisirs** (un livre par mois pendant 8 mois, de novembre à juin). **427 élèves de CP ont été abonnés.**

- **En accordant entre 250 et 500 € par école maternelle pour la location d'un autocar** (en plus du car financé par la ville), afin d'aider les sorties scolaires.

Veille éducative : 150 accompagnements individuels - **Médiation école/famille :** 19 familles, la sollicitation d'un interprète pour dénouer des incompréhensions dues à la barrière de la langue a eu lieu à 22 reprises. - **Parentalité :** 30 parents - **Orthophonie :** 47 enfants, une orthophoniste vacataire est chargée des dépistages au sein des établissements scolaires. Elle intervient les mardis et jeudis matin à la demande des équipes enseignantes et en présence du ou des parent(s), ou responsable(s) de l'enfant - **Le soutien aux équipes d'animation ou éducatives :** 14 professionnels de la petite enfance.



Le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité

La Ville a mis en place un « réseau de soutien à la parentalité » qui a pour vocation de : soutenir les familles en accompagnant les parents dans leurs fonctions parentales sans se substituer à eux, **offrir aux parents une meilleure lisibilité** de l'ensemble des dispositifs et des actions existantes **dans le cadre du soutien à la parentalité.**

L'offre locale, qu'elle soit sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif est très riche.

Concrètement c'est :

- **La Veille Éducative** propose un suivi éducatif et/ou psychologique aux enfants de la naissance au CM2 ainsi que leur famille.
- **Les Centres Socioculturels** proposent différentes actions : des cafés des parents permettent aux parents d'échanger sur les sujets qui les préoccupent, des soirées débat sur des thèmes choisis par les parents lors des cafés des parents ont lieu régulièrement, des sorties ou activités familiales qui permettent aux familles de partager des moments conviviaux et de resserrer les liens, mais aussi aux référentes familles d'accompagner les parents.
- **Des Lieux d'Accueil Parents Enfants [LAPE]** qui sont des lieux d'accueil d'écoute et d'accompagnement des jeunes parents
- **L'Atelier Santé Ville** organise des actions autour de la santé en direction des enfants et de leurs parents
- **Des actions culturelles en direction des enfants et de leurs parents** au sein de la médiathèque ou du cinéma Ciné Famille / Biberons de lecture / Croq'marmots.
- **L'Agence Civile** propose une aide juridique aux parents

- **Deux psychologues** de l'association Pour le Couple et l'Enfant [APCE] proposent des permanences au Centre Socioculturel Marc Sangnier pour les jeunes et les enfants à partir de 12 ans.

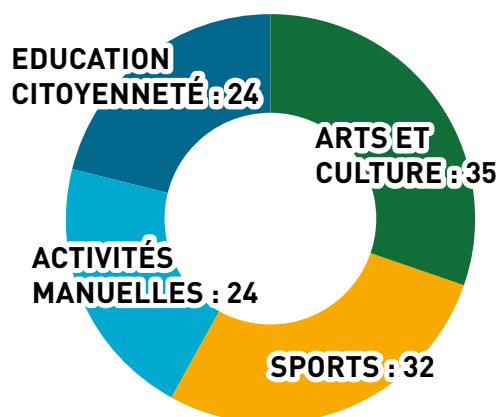
Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la refondation des Rythmes scolaires en 2013, **la Ville propose des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.** Tous les enfants (sauf les petites sections) ont pu accéder deux fois par semaine à des activités diversifiées et de qualité dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, du sport, des arts et de la culture.



En 2017 la Ville a consacré près de 1 200 000 € à la mise en œuvre de ces TAPS, subventionnés à hauteur de 350 728 €

- **Environ 215 intervenants sont mobilisés chaque semaine**, répartis entre 146 agents communaux (animateurs, ATSEM, médiathécaires) et 69 intervenants non municipaux (éducateurs des clubs sportifs, comédiens, musiciens et artistes plasticiens, animateurs spécialisés et enseignants volontaires). Une centaine d'intervenants sont mobilisés en même temps par TAP.



Arts et culture : 35 ateliers : musique et chant, arts visuels, chant choral, cinéma, danse-expression corporelle, découverte des instruments de musique, djembé-percussions, livres et albums, musiques actuelles et amplifiées, projet de l'association 100 transitions, théâtre-jeux scéniques, contes et théâtre.

Sports : 32 ateliers : nage, handball, vélo, arts du cirque, escalade, athlétisme, badminton, basket, escrime, éveil corporel, football, golf, gymnastique, jeux d'adresse, jeux de raquettes, judo, karaté, KungFu, multisports, rollers, rugby, sports collectifs, tennis, tennis de table, yoga, zumba.

Education à la citoyenneté : 24 ateliers
Citoyenneté, vivre ensemble, atelier d'écriture, jeux de société, citoyenneté-laïcité, langues étrangères, multimédia, patrimoine : histoire de la ville et du quartier, philosophie, protection de la nature, citoyenneté-recyclage, rencontres intergénérationnelles, santé, sécurité routière.

Activités manuelles, techniques et scientifiques : 24 ateliers : calligraphie, activités manuelles, cuisine, découverte technique et scientifique, exploration scientifique, jardinage, jeux de construction, jeux de sable et eau, magie, origami, parcours et chasse au trésor.



- **2 682 enfants sont venus en TAP**, soit 84% des enfants scolarisés à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2 (les enfants de petite section ne sont plus accueillis en TAP depuis septembre 2014).

En 2017 une vingtaine de nouvelles activités: musique assistée par ordinateur, musiques africaines, échecs, multimédia et création de BD, maquettes et perles, magie, atelier photo montage, jardinage, etc....



La Restauration collective

15 sites de restauration au sein desquels près de 275 000 repas ont été servis.

1 site Petite enfance (multi accueil Victor Hugo) / 8 sites maternels / 3 sites élémentaires / 3 sites mixtes : maternels / élémentaires / 16 responsables de site et 14 agents de restauration.

Le développement de la mission éducative à travers des actions d'éducation au goût :

- Janvier : animation « Produits locaux » à la restauration élémentaire Charles Péguy,
- Février : élaboration des goûters par les enfants de l'école élémentaire Roger Salengro,
- Mars : atelier « Toque chef » sur le restaurant Roland Malvitte,
- Avril : visite de la cuisine centrale par les enfants du centre de loisirs Roger Salengro,
- Juin : atelier « Sculpture de fruits » au centre de loisirs Les Gavroches,
- Octobre : la semaine du goût : « Les cinq continents »
- Novembre : opération « Une montagne de saveurs »
- Et toute l'année : organisation de « Petits déjeunons ensemble » : 10 animations sur l'année scolaire, l'épiphanie, le Nouvel an chinois, la chandeleur, à la découverte des Etats-Unis, pâques, la fête foraine, le repas de fin d'année en juin.

> 172 034,50 € ont été investis en 2017 pour l'amélioration de sites de restauration / 50 424 € pour l'installation du concept « Mon premier Resto » sur trois restaurations maternelles : René Coty, Louise Michel et Marie Laurencin

27 205,28 € pour l'éducation au développement durable et de chasse au gaspi avec l'installation de tables de tri et de débarrassage sur les restaurations élémentaires de Claret et de la Fauconnière.

Focus sur le concept « Mon premier Resto »

« Mon premier Resto » est un concept innovant de restauration scolaire dédié aux enfants de maternelle. Pédagogique et stimulant, « Mon 1er Resto » a été pensé pour les enfants de 3 à 6 ans, afin qu'ils participent activement à l'heure du déjeuner et adoptent les gestes clés du quotidien. La maternelle permet la socialisation des jeunes enfants et l'apprentissage de l'autonomie, et le déjeuner est une étape essentielle de cet accompagnement. Les restaurants sont ainsi équipés d'un mobilier conçu exclusivement pour les enfants de maternelle leur permettant ainsi d'acquérir des repères. Les jeunes convives deviennent réellement acteurs de leur déjeuner, ils vont se servir eux-mêmes leur fromage et leur dessert au buffet et participent également au dressage et au débarrassage de leurs assiettes. Une démarche qui a aussi pour but de canaliser l'énergie des enfants afin qu'ils soient plus calmes et mangent en toute tranquillité. De plus une vaisselle légère facilite la mise en place de la table par les enfants. Ludique et moins bruyante, elle contribue ainsi à un environnement calme et sain pour le déjeuner. C'est dans cet environnement moderne que les enfants de maternelle découvrent la restauration, déjeunent en toute sérénité, participent activement à leurs repas en apprenant les gestes du quotidien et se socialisent avec leurs jeunes camarades.

Après l'école et pendant les vacances

- **Les accueils périscolaires Matin et Soir**

(APPS) : 178 matins et 148 soirs / 8 accueils maternels : 17 902 heures de présence matin pour une moyenne de 59 enfants et 41 277 heures de présence soir pour une moyenne de 183 enfants / 5 accueils élémentaires : 15 822 heures de présence matin pour une moyenne de 55 enfants et 23 685 heures de présence soir pour une moyenne de 122 enfants.

- **Les accueils périscolaires mercredis après-midi :** 37 mercredis / 5 accueils maternels : 27 099 heures de présence pour une moyenne de 191 enfants / 3 accueils élémentaires : 26 144 heures de présence pour une moyenne de 179 enfants.

- **Ouverture de 2 accueils périscolaires les mercredis après-midi** évitant les déplacements des enfants maternels des écoles Lucie Aubrac, La Madeleine et Benjamin Rabier, permettant l'amélioration de l'accueil sur une durée de 13h30 à 19h00 sur leur site de proximité et un confort pour les parents.

- **Les accueils de loisirs (ALSH) :** Les petites vacances (34 jours) : 3 accueils maternels, 36 249 heures de présence pour une moyenne de 111 enfants / 3 accueils élémentaires : 38 545 heures de présence pour une moyenne de 107 enfants. Les grandes vacances (38 jours) : 3 accueils maternels : (3 en juillet et 2 en août), 36 067 heures de présence pour une moyenne de 81 enfants / 3 accueils élémentaires : (3 en juillet et 1 en août) et 28 792 heures de présence pour une moyenne de 83 enfants.

- **Les interclasses :** 9 écoles élémentaires (depuis 2015 les cantines maternelles sont encadrées par les ATSEM), ces sites fonctionnent tous les jours scolaires sur une amplitude d'ouverture pour les élèves de 11h30 à 13h30.

Les équipes d'encadrement :

12 correspondants de cantine (9 directeurs ou adjoints et 3 animateurs), 41 animateurs à temps complet du service Enfance et 10 animateurs uniquement sur le temps « interclasse » (dont 7 agents administratifs).

Depuis janvier 2016, tous les animateurs interviennent sur tous les temps d'animations.



Les activités de l'été 2017

Les séjours de vacances : 2 séjours en juillet / 20 enfants de 6-12 ans / 14 enfants de 13-17 ans / 2 séjours en août : 13 enfants de 6-12 ans et 12 enfants de 13-17 ans.

Les Quartiers d'été : du 10 juillet au 18 août 2017

1 803 personnes inscrites / 61% des participants avaient entre 04 et 12 ans / 26% des participants avaient entre 20 et 46 ans / les 13-18 ans représentaient 9% des personnes présentes sur le site.

Les nouveautés sur les quartiers d'été en 2017 :

- La création d'un espace dédié exclusivement aux activités sportives.
- La mise en place d'un fil rouge « Art du cirque » avec des animations proposées tout au long des Quartiers d'été en collaboration avec une compagnie de cirque.
- La formation des éducateurs sportifs afin de pouvoir encadrer des stages de boxe éducative et de tir à l'arc.
- Réflexion sur l'offre d'animation en direction des jeunes en relation avec les espaces Jeunesse ouverts sur les centres socioculturels.

La ludothèque Rafael Padilla au sein de l'école élémentaire Roger Salengro :

- 1 868 heures d'ouverture au public en 2017
- 105 personnes sur 3 créneaux les mercredis
- 99 personnes sur 3 créneaux les samedis

Cette structure propose diverses salles consacrées : aux jeux calmes, aux jeux symboliques (jeux d'imitation), aux jeux de construction ou d'assemblage, aux jeux bryants ; mais aussi une salle sombre qui

est également une salle de psychomotricité et peut être adaptée aux plus petits puis un espace de jeu éphémère.

La Ludothèque accueille les assistantes maternelles, les structures de loisirs élémentaires et maternelles, des familles, les enfants de l'hôpital de jour, les écoles dans le cadre des TAP, le Service Civique Jeunes Municipal, etc... La Ludothèque propose aussi des soirées et après-midi jeux, la Ludomobile et aussi la Ludomidi ou l'instant d'un jeu le midi lorsque la structure se déplace sur les différents sites d'interclasses.



La ville déploie de nombreux dispositifs et s'engage pour la jeunesse

En 2017, plus de 530 jeunes ont été aidés directement par la municipalité, à travers l'offre très vaste et diversifiée allant de l'aide pour le BAFA au Service Civique Jeune Municipal et National (SCJM).

La Ville accompagne aussi ses élèves décrocheurs grâce à la **Fabrique Numérique** (26 jeunes entre 16 et 25 ans),

Elle met à l'honneur ses bacheliers : 120 jeunes présents à la Cérémonie de remise de récompenses et elle accompagne tous ceux qui ont besoin d'information en matière d'insertion et d'orientation au Pôle Information et Orientation

- une action de lutte contre le harcèlement sur internet par l'intermédiaire d'une association reconnue d'utilité publique : E-enfance.
- une action de prévention des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées (baladeur MP3, etc.), en partenariat avec la mission Développement Durable et Bruitparif.
- dans le registre de la citoyenneté : 2 sessions de formations ont eu lieu en 2017 (avril et octobre) sur le Psc1 (« protection et secours civique de niveau 1» - formation aux premiers secours) 16 jeunes ont été formés.

Les autres actions pour la jeunesse, en bref :

- des scènes ouvertes avec la deuxième édition de la soirée jeunes talents, 34 artistes sur scène avec la présence de l'humoriste Yassine Belattar, 3h de spectacle autour de la danse, du chant, de l'hypnose, du cirque, ou encore du slam, etc... et 120 spectateurs.



Au total, de la Culture aux loisirs en passant par la citoyenneté, 2 500 jeunes ont bénéficié de près ou de loin d'au moins une action de la Ville. A ce chiffre peuvent s'ajouter le nombre de jeunes impliqués dans les clubs sportifs et auprès des associations locales.

Retour sur le forum de l'emploi à la salle Jacques Brel le 23 février 2017

66 stands sur lesquels 32 entreprises étaient présentes, 16 organismes de formation et 9 structures liées à l'Economie Sociale et Solidaire

887 visiteurs tout au long de cette journée (demandeurs d'emploi, salariés, jeunes scolarisés ou non),

Un bilan 3 à 6 mois auprès des entreprises fait ressortir que plus de 100 personnes ont trouvé un emploi : 41 CDD, 27 CDI, 17 Contrats de professionnalisation, 16 embauches en intérim.

Focus sur les espaces Jeunes :

Une fois par semaine sur 3 soirs différents, les 3 Centres Socioculturels ouvrent leurs portes aux 12-20 ans de 17h30 à 20h30 sur un temps qui leur est spécifiquement dédié : les espaces Jeunes. Ainsi, un animateur et un éducateur de prévention proposent un accompagnement de projet aux jeunes qui le souhaitent et des temps d'animation en concertation avec les jeunes (soirées à thèmes, repas, jeux, sorties). Ces temps permettent également à des services de la Ville et aux associations de venir présenter leur programme et leurs aides (BAFA, prévention-santé, insertion professionnelle...) lorsque le besoin s'en fait sentir.

Focus sur le dispositif «Sport dans la ville»

La Ville a fait construire de nouveaux équipements sportifs de proximité dans les quartiers de la Fauconnière et des Marronniers.

Coût total de 409.544,00 € TTC dont 157.407,00 € à la charge de la collectivité

Ces terrains de football et de basket en libre accès, bordés par des appareils de remise en forme, profitent de l'encadrement des éducateurs de l'association Sport dans La ville les mercredis et samedis, afin de faire rimer sport avec insertion sociale et professionnelle. Cette collaboration entre dans le cadre d'une convention de partenariat établie pour 5 ans avec la Ville de Gonesse. Inaugurés en Septembre, ces terrains voient chaque semaine 200 jeunes de 6 à 17 ans fouler le gazon synthétique et une partie d'entre eux être accompagnés dans un projet professionnel, visiter des entreprises et y faire des stages de découverte. Ce programme d'action est complété par un volet «danse» dans les centres socioculturels et un focus spécifique sur l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes filles pour favoriser leur accès à la pratique sportive et à l'emploi au travers de séances sportives spécifiques (notamment hip-hop et tennis), de sorties et d'ateliers d'insertion professionnelle.

Dispositif « Sport dans la ville »



*Le renforcement
du développement*
SPORTIF ET
CULTUREL

LE SPORT, A GONESSE C'EST TOUTE L'ANNÉE

IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE

- 13** COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE
Avenue Léon Blum
Accès réglementé
- 14** COMPLEXE SPORTIF RAOUL VAUX
Square des Sports
Accès réglementé
- 15** SALLE D'HALTÉROPHILIE ET DE MUSCULATION
Square des Sports
Accès réglementé
- 16** AIRE DE JEU DE LA FAUCONNIÈRE
Square des Sports
Accès libre
- 17** PISCINE INTERCOMMUNALE
Square des Sports
Accès réglementé
- 18** TERRAIN DE SPORT DE LA GARENNE
Square de la Garenne
Accès libre

QUARTIER DES MARRONNIERS

- 6** GOLF DE GONESSE
Avenue Pierre Salvi
Accès réglementé
- 11** COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON
Rue Jean Moulin
Accès réglementé
- 12** AIRE DE JEU DES MARRONNIERS
Rue Jean Moulin
Accès libre

QUARTIER DU CENTRE-VILLE

- 1** COMPLEXE DE TENNIS DE L'ÉGLANTIER
Rue de l'églantier
Accès réglementé
- 2** STADE EUGÈNE COGNEVAUT
Rue Claret
Accès réglementé
- 3** GYMNASSE EUGÈNE COGNEVAUT
Rue Claret
Accès réglementé
- 4** AIRE DE JEU JEAN JAURÈS
Place Jean Jaurès
Secteur Centre-Ville
- 5** AIRE DE JEU FURMANECK
Rue Furmaneck
Accès libre

QUARTIER MADELEINE / SAINT-BLIN

- 7** COMPLEXE SPORTIF CHRISTINE CARON
Rue Max Linder
Accès réglementé
- 8** TERRAIN DE FOOTBALL
Avenue Georges Pompidou
Accès libre
- 9** COMPLEXE SPORTIF JESSE OWENS
Rue Nelson Mandela
Accès réglementé
- 10** PARC URBAIN SAINT-BLIN
Accès libre



Un projet sportif municipal d'envergure

- 26 équipements sportifs
- 10 équipements sportifs couverts
- 5 terrains de football
- 2 terrains de rugby
- 1 golf 9 trous
- 1 boulodrome
- 1 complexe de courts de tennis et de squash
- 6 terrains de sports de proximité

2017 en quelques chiffres :

- 27 018 heures d'utilisation des installations sportives couvertes par an.
- 432 288 usagers accueillis dans les installations sportives couvertes.
- 475 compétitions ou évènements sportifs organisés dans les équipements sportifs de la commune
- Et une équipe de 36 agents dont 23 agents d'exploitation des équipements sportifs et 9 au service des activités physiques et sportives.



Le sport à Gonesse c'est un engagement fort et une diversité d'actions

S'appuyant sur un tissu associatif dynamique et diversifié, le projet sportif municipal fixe comme objectif central le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre de personnes.

Il se décline en 4 objectifs stratégiques :

> **L'amélioration et la création d'équipements sportifs :**

En 2017, un travail a été lancé sur le programme de réhabilitation du stade Eugène Cognevaut qui porte sur la construction d'un terrain de football avec une piste d'athlétisme, d'un bâtiment regroupant 10 vestiaires, un espace de convivialité, un espace réunion, des locaux pour les associations, d'une tribune de 300 places, d'un club-house pour le rugby et des locaux de travail pour les agents.

Une enveloppe budgétaire de 4.300.00, 00 € HT consacrée au programme.

Suivi du chantier de **rénovation de l'ensemble des courts de tennis en terre battue** et de remise en état d'un court en revêtement synthétique / 16 semaines de travaux réalisés en 2 phases. **Coût de l'opération : 180.223,72 € TTC**

> **Le soutien et l'accompagnement des associations sportives :**

- 40 associations sportives, représentant 30 disciplines différentes.
- Plus de 4.500 adhérents dans ces associations sportives, dont plus de 2.200 enfants.
- Le soutien pour la création d'une association sportive pour la pratique de l'escalade.
- **174.800,00 € de subventions de fonctionnement versées en 2017 et 44.635,00 € de subventions versées pour financer des projets spécifiques (FAPS).**
- La mise à disposition gratuite des installations sportives s'élevant à **370 heures d'utilisation hebdomadaire pour un coût de fonctionnement estimé à 466.200,00 € par an.**
- 185 réservations pour la mise à disposition gratuite du minibus 9 places.

> **La pratique sportive : un levier d'éducation et de préservation de la santé :**

Pour mener à bien son projet, la Ville dispose de 8 Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives- E.T.A.P.S. Leur action se répartit sur 4 temps :

- Sur le temps scolaire au sein des écoles élémentaires : 45 projets d'activités physiques et sportives différents, 104 classes accueillies par les ETAPS, 48 classes accueillies par les associations sportives, 2 064 heures d'intervention durant l'année scolaire.
- Sur le temps périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour les écoles élémentaires et les écoles maternelles : 2520 heures d'intervention durant les TAP assurées par les ETAPS, 2 700 heures d'intervention durant les TAP assurées par les 7 associations sportives impliquées, 25 projets d'activités sportives proposées aux enfants.
- En soirée, dans les quartiers pour les publics jeunes : 4 interventions par semaine et 100 participants inscrits.
- Durant les vacances scolaires sous la forme de stages d'initiation sportive : 325 enfants inscrits à l'Ecole Municipale des Sports, 12 stages organisés pendant les vacances scolaires.
- L'organisation de plusieurs autres évènements : l'opération « Course contre la Faim », 3 collèges impliqués et 9 écoles élémentaires et l'obtention du Label Ecole Féminine de Football, mise à disposition partielle d'un éducateur sportif dans le projet de développement du football féminin et 80 adhérentes inscrites au club.

> **Conforter l'image de la Ville de Gonesse à travers l'organisation d'évènements sportifs :**

- Les Foulées Gonessiennes : 38ème édition en 2017 de cette épreuve de course à pied, 5 courses dont une qualificative aux championnats de France, 469 participants âgés de 6 à 77 ans.
- Les Jeux de Gonesse : chaque année, la Direction des Sports mobilise l'ensemble de son personnel et les associations sportives pour organiser les Jeux sportifs de Gonesse. Véritable fête du Sport, c'est un moment privilégié qui permet à tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire, de découvrir et pratiquer les différentes activités sportives proposées localement grâce aux ateliers conduits par les associations sportives. En 2017, plus de 850 enfants âgés de 6 à 11 ans ont participé à cet après-midi sportif et ludique.
- La journée «Découverte du Mur d'escalade » : afin de promouvoir le mur d'escalade installé dans le complexe sportif Jesse Owens et pour accompagner la création de l'association qui évoluera sur le mur, la Ville et ses services soutenue par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade a organisé une journée de découverte au cours de laquelle les grimpeurs franciliens de tous niveaux ont pu s'exercer sur le mur et découvrir les voies de grimpe. Plus de 50 personnes ont participé à cette animation.
- Le tournoi ITF 15.000 \$: organisé par le Tennis Club de Gonesse avec le soutien financier et logistique de la Ville, cette compétition, soutenue par la Fédération Française de Tennis (FFT), est homologuée par la Fédération Internationale de Tennis (ITF) et Tennis Europe. C'est une des premières étapes sur terre battue en vue des qualifications pour Roland Garros. L'occasion également pour de jeunes joueuses Valdoisiennes de faire leurs premières armes sur le circuit ITF, d'acquérir de l'expérience et de cumuler des points pour le classement international WTA.



Les Foulées Gonessiennes

LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE POUR TOUS

La Direction des Actions Culturelles impulse et met en œuvre la politique culturelle de la commune. Au cours de l'année 2017, un service diffusion a été créé. Il est composé d'un programmeur, d'un médiateur et d'une équipe technique.

En 2017, une étude sur l'amélioration des conditions d'accueil du public et des spectacles à la salle Jacques Brel a été réalisée.

La Ville a accordé 36 180 € de subventions aux associations culturelles

147 000 € ont été consacrés à la diffusion et **28 000 €** pour l'accueil de compagnies en résidence.

39 spectacles ont été proposés, **90 représentations dont 50 séances** en direction des écoles. La présentation cette année de spectacles « grande forme / grande jauge » à la salle Jacques Brel en temps scolaire a permis une nette augmentation de la fréquentation par rapport à 2016.

Le Spectacle vivant : **6 800 spectateurs.**

110 classes de la maternelle au lycée ont bénéficié de représentations scolaires et **50 classes** ont participé à des actions artistiques. Ce partenariat avec l'Education nationale constitue un socle solide, permettant l'accès à la culture et à la construction des futurs citoyens.



FOCUS sur la Médiathèque de Coulanges et la Bibliothèque George Sand

Fin 2017, la redéfinition du périmètre de la compétence optionnelle de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) permet le retour de la Médiathèque de Coulanges et de l'annexe George Sand dans le giron communal effectif au 1er mars 2018.

L'adhésion au réseau intercommunal dès mars 2018 permet de garantir la continuité des services et actions proposés et développés ces trois dernières années par la Médiathèque et l'annexe.

Elle inscrit également Gonesse dans le projet culturel de l'agglomération.

Tout au long de l'année, cette programmation est enrichie d'un ensemble d'actions de sensibilisation ou de pratiques artistiques autour du théâtre, de la danse, de la musique, et des arts plastiques.

En 2017, près de 1 000 personnes ont bénéficié d'actions culturelles menées par des artistes en lien avec la programmation. Ces actions complètent les propositions de médiation continue mises en place par les agents de la Ville. Ces actions complètent les propositions mises en place par les agents de la ville.

Elles sont essentielles, souvent un préalable incontournable pour franchir les portes des salles de spectacles, des lieux culturels.

Focus sur « Histoires d'art » à Gonesse

En 2017, et pour trois « saisons », la ville de Gonesse et la Réunion des Musées nationaux (RMN)-Grand Palais se sont jumelées pour proposer tout au long de l'année des Histoires d'art à Gonesse afin de permettre la découverte des œuvres d'art, d'apprendre à les regarder, de créer...

Les artistes Sandrine Vivier, Benoit Grimbart, Pierre Hadrien Poulouin, le duo du Studio Photo Ambulant, Emilie Flamant, Natalia Lopez et la sémiologue Stéphanie Katz ont accompagné les habitants lors d'ateliers et de visites à Gonesse, au Grand Palais et au Musée national de la Renaissance à Ecoen.

Environ 450 personnes ont participé aux 86 activités de la première saison d'avril à juin sur le thème du portrait et 350 personnes ont été accueillies sur les 57 ateliers de la seconde saison d'octobre à novembre sur le thème de l'objet.

La dernière saison, sur le thème du paysage aura lieu au printemps 2018.

Ces actions ont été totalement financées par le dispositif Zone de Sécurité Prioritaire ZSP

(Environ 55 000€ par saison hors personnel mis à disposition par la RMN)

L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES

Afin de permettre à chaque Gonnaisien de développer une expérience artistique, le Conservatoire intervient autour de 3 axes : l'éducation artistique et culturelle qui concerne l'ensemble des dispositifs de premier accès à la pratique artistique, l'enseignement spécialisé s'adresse plus spécifiquement à une population souhaitant approfondir l'apprentissage d'un art et la diffusion.



Focus sur la mise en place d'un orchestre numérique à la rentrée 2017 - 2018

2 classes pilotes (une classe de grande section maternelle et une de cours moyen) ont découvert la pratique musicale à partir de tablettes numériques : les enfants ont exploré la création d'un paysage sonore à partir d'un conte.



318 heures d'enseignement hebdomadaires (28 enseignants)

30% pour l'Education artistique

2500 personnes sensibilisées à travers des dispositifs variés : TAP, intervention en milieu scolaire, orchestre à l'école ...

60% pour l'enseignement spécialisé

424 élèves inscrits en Musique, Théâtre ou Arts Plastiques

10 % pour la diffusion

500 spectateurs : cartes blanches, ciné concert, auditions, restitutions .



14% des Gonesseiens ont été sensibilisés à la pratique d'un art au cours de l'année scolaire 2017 - 2018

Le devoir de Mémoire et la valorisation du Patrimoine à Gonesse

Un Service archives et patrimoine a pour mission de conserver et de communiquer les archives municipales, produire des archives généalogiques, de **conserver et de valoriser les documents historiques issus des collections municipales et hospitalières remontant au XIII^e siècle**. Il a en charge la conservation et la restauration d'éléments du patrimoine mobilier et immobilier protégé au titre des monuments historiques et anime les actions liées à la découverte et à la valorisation du patrimoine local. Le service a en charge l'organisation et l'animation de manifestations culturelles telles que les Journées du Patrimoine et des expositions.

FOCUS sur la Mémoire de la Grande Guerre :

En lien avec la création du nouveau Monument aux Morts inauguré le 11 novembre, le service a contribué par ses recherches au devoir de mémoire. A partir des collections communales et départementales, d'archives privées et des sites internet ouverts à l'occasion du centenaire de la grande Guerre, le service a rédigé une publication consacrée à la vie quotidienne des Gonessiens pendant le conflit.

Ces recherches ont également permis de réunir des éléments biographiques et documents familiaux relatifs aux victimes civiles et militaires des deux guerres mondiales.



Et aussi :

- Le suivi des travaux de restauration du mobilier inscrit au titre des monuments historiques appartenant au centre hospitalier de Gonesse.
- La poursuite de la collaboration avec le Centre de ressources en histoire de l'éducation, notamment en contribuant à la réalisation et à la médiation de trois expositions en 2017 (égalité des chances filles/garçons, le sport à l'école et temps de guerre).
- La participation aux actions périscolaires et scolaires qui proposent une découverte diversifiée du patrimoine Gonessien.
- Des récompenses ont été remises à des « Petits artistes de la mémoire » dans deux classes de CM2 de Marie Curie et de Benjamin Rabier qui ont le 2^eme prix de ce concours organisé à l'initiative de l'ONAC

LE CINÉMA JACQUES-PRÉVERT

Situé au cœur du quartier de la Fauconnière, le cinéma Jacques Prévert classé Art et Essai et disposant du label Jeune Public propose une programmation d'œuvres de qualité correspondant à la diversité du public.

Cette programmation est accompagnée régulièrement par des animations : ateliers de pratiques artistiques, débats et rencontres avec les cinéastes, des spécialistes, des critiques et le public. La démarche d'accueil a aussi été développée avec les « Instants-ciné » favorisant un temps d'échange et de convivialité avant la séance de cinéma.

20 742 spectateurs ont été accueillis au cinéma Jacques Prévert en 2017, soit une stabilité par rapport à l'année précédente (20 778 spectateurs en 2016).

Les élèves de la maternelle au lycée ont été reçus au cinéma Jacques Prévert, grâce aux différents dispositifs accueillis : Maternelle et cinéma, Ecole et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et Apprentis au cinéma.

Gonesse est très engagée du côté du format court, et soutient les jeunes cinéastes grâce à l'Extra-court (ex R.A.D.I.). Chaque mois plusieurs courts métrages en partenariat avec l'Agence du court-métrage sont programmés en première partie de séance.

En partenariat avec le CCAS, l'agence civile, l'école de musique, le service patrimoine et le centre de ressource en histoire de l'éducation, un grand nombre d'associations, l'université Inter-âges, le Centre Hospitalier de Gonesse, le foyer ADEF, le cinéma a organisé et accueilli **plusieurs temps forts dans le cadre des journées nationales de commémoration et autour de thématiques** telles que les droits des femmes, le développement durable, l'emploi, la santé, etc...



*Les actions pour
favoriser les*
SOLIDARITES ENTRE
LES HABITANTS ET
LES GENERATIONS

LE CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune par le biais d'un service Développement Social Local et d'un service de Maintien à Domicile Lien Social. L'objectif est de favoriser la solidarité, l'entraide et le lien entre les générations gonnessiennes.

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Il répond à des missions et offre des prestations facultatives orientées vers les populations concernées.

2017 en bref :

- **1 485 usagers ont été reçus sur les permanences d'accueil** sans rendez-vous (+17,8% par rapport à 2016).
- **799 personnes ou familles ont fait l'objet d'un accompagnement social** par le service dont 74,3% de situations ayant nécessité un suivi à moyen ou long terme.
- La réalisation annuelle de l'analyse des besoins sociaux permettant de définir les orientations de la politique sociale municipale et de suivre l'évolution des problématiques sociales.

La prévention des expulsions locatives

En partenariat avec le Service Social Départemental (S.S.D.) ce travail a été redéployé et le CCAS a mis en place une information collective auprès de publics en situation d'impayés locatifs, en complément des interventions individuelles.

8 réunions sur une période de 6 semaines, ont été organisées dans les locaux du S.S.D. avenue Gabriel Péri et 85 personnes ou familles ont été invitées avec un taux de participation de 30,6%. Le CCAS entend poursuivre et intensifier ce travail en 2018.

En parallèle, une autre action collective intitulée :

« De l'estime de soi à l'insertion sociale et professionnelle »

a été menée par le service Développement Social Local, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France auprès d'un groupe de femmes à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit, au Point d'Information et d'Orientation (P.I.O.) avec la présence d'une socio-esthéticienne.



Le service Maintien à domicile – Lien social

Propose aux seniors des prestations leur permettant de rester le plus longtemps possible à leur domicile tout en étant autonome.

2017 en bref :

- Intervention à domicile chez **168 bénéficiaires** représentant un total de **17 564 heures de prestations effectuées** par des aides à domicile municipales.
- **78 personnes bénéficiaires** du portage des repas à domicile et **11 984 repas distribués**.
- **2 916 transports effectués** pour des rendez-vous médicaux ou d'accompagnement pour les courses auprès des personnes âgées.
- **41 nouveaux dossiers** instruits pour la mise en place de la téléassistance.
- **218 personnes** inscrites dans le dispositif de la veille sanitaire.
- **51 personnes** sont parties en séjour avec le CCAS.
- **8 649 personnes** ont poussé la porte de la

Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit.

- **Mise en place d'ateliers** en lien avec : l'association Cap Devant, l'association 100 transitions, l'ADEF, le centre socioculturel Louis Aragon, les Centres de Loisirs, le lycée René Cassin, l'école de Musique, le Cinéma, la Médiathèque, les écoles maternelles La Madeleine et Lucie Aubrac.
- **Mise en place** d'un partenariat avec le Grand Palais.
- **54 personnes inscrites à l'Université Inter âge**.
- **348 personnes accueillies à la Fête de l'Amitié et 1 280 colis distribués pour Noël**.
- **Organisation d'un Forum santé** avec l'accueil d'environ 250 personnes sur des stands, ateliers et conférences (40 exposants et 9 conférences).
- **Des animations** proposées tous les mois aux locataires de la résidence intergénérationnelle
- **Accueil de 10 stagiaires**

FOCUS sur une action menée autour de l'intergénérationnalité

Les Jeunes et Séniors font politique !

Cette action a été copilotée par le service Maintien à Domicile/ Lien Social du CCAS et le Conseil participatif de la Jeunesse avec la collaboration de la compagnie Arc-en-Ciel. Ce projet national décliné au niveau régional et local a eu pour objectif d'initier un dialogue autour de la transmission des valeurs d'engagement citoyen entre les Jeunes et les Séniors à travers du Théâtre Forum.

- **1 spectacle interactif** populaire rassemblant 150 personnes de tous âges (photo ci-contre)
- **9 ateliers** de saynètes élaborées par les Séniors et les Jeunes et produites lors d'une séance publique sur la Ville
- **1 représentation théâtrale** régionale à Paris au théâtre Dunois
- **1 rencontre nationale** « Dire le Monde » à Saintes où 3 Séniors et 12 Jeunes ont échangé avec d'autres groupes des villes sur cette action



LES ACTIONS POUR FAVORISER L'ACCES AUX SOINS DE LA POPULATION

Des actions régulières et significatives dans les différents quartiers pour favoriser l'accès aux soins des Gonesseiens menées de façon transversale avec différents services municipaux.

Récapitulatif de l'année 2017 :

- **Des ateliers sur l'équilibre alimentaire :** petits déjeuners, goûters équilibrés, jeux géants : 747 enfants des écoles élémentaires et 8 adultes y ont participé.
- **Des ateliers animés** par l'infirmière municipale et les étudiants de l'IFSI : des sessions **bouger-manger** : 25 enfants et 6 adultes y ont participé.
- **Des ateliers théoriques et pratiques animés par une diététicienne**, un coach sportif et l'infirmière municipale.
- **Des ateliers sur le sommeil** : 147 enfants des écoles élémentaires et des interventions théoriques animées par l'infirmière municipale et les étudiants de l'IFSI.
- **Des ateliers sur l'hygiène bucco-dentaire** : 551 enfants ciblés. Interventions de l'infirmière municipale avec 400 enfants du CP -Interventions des étudiants de l'IFSI avec 151 enfants de la grande section de maternelle
- **Des ateliers sur les addictions** : 106 enfants des écoles élémentaires avec des ateliers théoriques animés par l'infirmière municipale et les étudiants de l'IFSI.
- **Des ateliers sur le bruit** : 74 enfants des écoles élémentaires avec des ateliers théoriques et pratiques animés par les étudiants de l'IFSI.
- **Des ateliers sur la reproduction sexuelle** : 75 enfants des écoles élémentaires, des sessions de 5 séances pour 3 classes de CM2.
- **Des ateliers sur la prévention des accidents domestiques** : 44 enfants / des interventions théoriques et pratiques animées par l'infirmière municipale.
- **Tests sensoriels** : 35 enfants dépistés à la demande du PRE

Des temps forts :

Des interventions à l'occasion des **Jeux Sportifs de Gonesse** : 20 enfants avec des stands sur l'équilibre alimentaire, des jeux géants en partenariat avec la Ligue contre le cancer et une animation sur la prévention solaire.

Le Forum Santé : 250 visiteurs, 40 exposants, 9 conférences pour une information sur la périnatalité, l'enfance / la petite enfance, la santé des jeunes, l'accès aux droits, la santé sur mesure, le handicap.

Organisation de la Semaine de la santé mentale : 215 participants, en partenariat avec l'Hôpital de Gonesse et l'UNAFAM, projection du film « Patients » suivie d'un débat.

Autour du handicap et de l'accessibilité : organisation de 2 commissions accessibilité pour la présentation de structures et d'associations œuvrant dans le champ du handicap. Deux marches exploratoires en collaboration avec l'ARIMC ont eu lieu pour recenser les obstacles et améliorer le cheminement dans la Ville.

La Ville a mené des travaux de mise en accessibilité qui ont abouti à :

- Mise aux normes PMR des sanitaires de la salle Jacques Brel
- Ecole René Coty totalement accessible PMR livrée pour la rentrée 2017.
- Réfection totale des deux blocs sanitaires de la cour de l'école Adrien Théry.
- Amélioration du cheminement entre le centre Madeleine FOKENBERGUE, le centre Leclerc, la rue Pierre Salvi et le parc de l'Eglantier.
- Rue de Savigny, rue de Paris, Villa des Sorbiers, avenue Myosotis, Broquet, coquelicots, Aristide Briand : travaux de voirie avec mise en accessibilité PMR.

FOCUS sur la journée santé dédiée aux enfants

Une action nouvelle conduite autour de la santé. En partenariat avec La Ligue contre le Cancer, les élèves du CM2 de l'école Marie Curie et leurs professeurs ont élaboré un agenda scolaire illustré par les enfants sur les thèmes du sommeil, de l'équilibre alimentaire, des addictions, de la prévention solaire.

Outre les 46 élèves de l'école Marie Curie, 56 élèves de l'école Albert Camus et 59 élèves de l'école Adrien Théry ont été invités pour participer aux différentes activités déclinées sous forme de jeux.

A l'issue de ces ateliers, 161 enfants de CM1/CM2 ont pu repartir avec leur nouvel agenda scolaire de l'année 2017/2018 remis gracieusement par la Ligue contre le Cancer.

Par cette action, la Ligue contre le Cancer, tout en promouvant la santé auprès d'un public d'enfants, espère la participation d'autres écoles sur la commune à cette démarche.

C'est ainsi que l'école Albert Camus va prendre le relais en 2018 pour cette manifestation.

Cette journée a eu lieu le 3 juillet 2017 à la salle Jacques Brel avec la participation de l'Éducation Nationale, de la diététicienne nutritionniste, de la Ligue contre le Cancer et des services de la Ville (Atelier Santé Ville, le Conseil Municipal des Jeunes, l'École de musique).

LES CENTRES SOCIOCULTURELS

Des espaces de vie sociale, de proximité ouverts à tous, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

- Des équipements à vocation familiale et pluri-générationnelle, des lieux d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux
- des lieux d'animation de la vie sociale qui prennent en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorisent le développement de la vie associative
- des lieux d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de leurs actions généralistes et innovantes, concertées et négociées, les centres socioculturels contribuent au développement du partenariat.

La ville de Gonesse compte aujourd'hui 3 centres socioculturels, Marc Sangnier à la Fauconnière, Ingrid Betancourt aux Marronniers et Louis Aragon dans le quartier de Saint-Blin.

Dans un souci d'équité territoriale, elle souhaite implanter un 4^{ème} équipement dans le centre-ville ; il est en cours de préfiguration. Une animatrice-accueil a été recrutée. Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine d'usagers participent activement aux ateliers menés.

Les centres socioculturels ont orienté leurs actions autour de 4 axes :

LE LIEN FAMILIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL :

18 actions ont été menées pour permettre de lutter contre l'échec scolaire, favoriser les liens parents/enfants et favoriser l'accès aux droits, à la culture et à la santé.

- **Les accueils café menés une fois par mois dans les 3 centres socioculturels** sont des moments privilégiés d'échanges et de parole libre pour aborder avec les familles différents sujets du quotidien qui les préoccupent. Ils débouchent pour certains d'entre eux sur des débats et conférences pour lesquels des intervenants spécialisés apportent un éclairage et des solutions de réponses. Ainsi, 3 rencontres débats ont eu lieu : « Parole de parents, parlons-en ! » ; « devenir parents de ses parents » et une conférence sur le thème « apprendre à apprendre ». Ces moments débouchent également sur des propositions d'ateliers à mettre en place : atelier nutrition, lecture en famille, sport en famille, accompagnement à la scolarité, cours d'anglais...
- **L'accès à la culture est également un enjeu** pour les équipes des centres socioculturels. Cela se concrétise par différentes actions telles que « histoires d'art à Gonesse » en partenariat avec la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais, mais aussi sur des sorties de découverte du patrimoine.
- **Les centres socioculturels** ce sont aussi des repas concert, des soirées contes, jeux et des sorties familles (sorties à la mer, bases de loisirs, bowling...) pour favoriser le mieux vivre ensemble, le décroisement entre les quartiers et développer des moments de convivialité et d'échange entre parents et enfants.
- Enfin, **les ateliers sociolinguistiques mis en place dans les centres en novembre 2016** ont permis à de nombreux gonesseis de suivre un parcours d'apprentissage de la langue française. Pour faire face à la demande, la Ville a doublé le nombre de places disponibles passant d'une à deux sessions par an.



DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE PRÉVENTION EN DIRECTION DES JEUNES :

L'action en direction des jeunes est une priorité du mandat municipal. Ainsi, les centres socioculturels jouent un rôle important dans la politique municipale en direction de ce public (10/12 à 25 ans) en leur proposant des actions visant à favoriser l'accès des jeunes à l'information, la santé, l'insertion, aux loisirs et la culture mais aussi à leur faire prendre conscience de leur place dans la cité. Le diagnostic et l'analyse des besoins du territoire ont conduit à la définition d'un axe prioritaire qui se décline en quatre objectifs :

- **Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et au sport** avec la mise en place de sorties culturelles et de loisirs, l'action sport en famille et Histoire d'art à Gonesse, les soirées thématiques. Les espaces jeunes mis en place sur chaque centre accueillent une vingtaine de jeunes à chaque séance. Ce sont des temps libres qui débouchent sur des actions autour de la prévention et de l'éducation.
- **Favoriser la réussite éducative et professionnelle** avec la mise en place d'un job dating, d'un atelier découverte des métiers, d'un accompagnement à la scolarité. L'animateur socio-éducatif reçoit tous les jours les jeunes pour les accompagner dans leur demande. En 2017, 70 jeunes ont été accompagnés.
- **Favoriser l'accès aux droits et à la santé** en développant des actions autour de la santé bien-être, la prévention des addictions et la sécurité routière
- **Développer l'autonomie** à travers la conduite de projets et d'aide au projet collectif ou individuel. En 2017, 5 jeunes ont été accompagnés pour leur permettre de partir en séjour.

DES LIEUX D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE :

Les centres socioculturels ont mis en place différentes activités dont la vocation est de favoriser l'animation

des quartiers et le vivre ensemble. Ainsi, les centres ont soutenu **les initiatives des habitants lors de la fête des voisins, ont organisé des fêtes de quartier, le troc et puces et la fête de la musique**. Un spectacle a été offert aux familles à l'occasion de la fête de fin d'année des centres socioculturels, près de 250 personnes étaient présentes pour l'occasion.

De nouvelles actions ont été mises en place autour du développement durable. Cette thématique répond à une forte demande des habitants soucieux de consommer autrement et responsable. **Des ateliers customisations, fabrication de meuble** en carton et jardin partagé se sont mis en place. **Des opérations quartiers propres** ont permis d'aborder avec les habitants les sujets liés au tri, au dépôt sauvage. Avec le disco soupe, des recettes avec des fruits et légumes de saison ont pu être réalisées. **Des recettes écologiques et économiques pour entretenir son logement** ont particulièrement été appréciées.

Enfin en 2017, le repair café a mobilisé 90 personnes. Cette opération a permis de sensibiliser au gaspillage et de redonner une seconde vie à des objets cassés.

PARTICIPATION DES HABITANTS ET SOUTIEN DE LA VIE ASSOCIATIVE :

Permettre à des habitants de participer, de s'impliquer, de s'engager dans la vie de leur commune ou de leur quartier, est une finalité affichée par l'ensemble des centres socioculturels. Pour ce faire, les centres socioculturels animent une fois par trimestre des conseils de maison pour permettre aux habitants de proposer et de décider de nouvelles actions. Dans le cadre du renouvellement de l'agrément CAF du centre socioculturel Marc Sangnier, l'équipe a organisé un atelier de l'avenir. Cette technique d'animation a permis à 36 personnes de participer activement à la construction de 13 fiches projets inscrits dans le nouveau projet social.

FOCUS sur la vie associative

Après la tenue du traditionnel Forum des Associations de septembre, **un Centre de Ressources de la Vie Associative a ouvert ses portes** au sein de la préfiguration d'un 4ème centre socioculturel au cœur du centre-ville, parc d'Orgemont. L'objectif est de proposer un accompagnement au plus près des besoins des associations pour leur permettre de développer leurs activités le plus sereinement et le plus facilement possible. En lien direct avec le Conseil Local de la Vie Associative, ce centre de ressources vise à entretenir un lien avec le riche tissu associatif Gonesse. Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, des Assises de la Vie Associative ont été organisées au centre socioculturel Louis Aragon samedi 9 décembre 2017.

*La recherche d'un
engagement plus fort*
DES CITOYENS

LES ACTIONS CITOYENNES

La ville a pour ambition de développer différents dispositifs en direction de la jeunesse où les apprentissages de la citoyenneté, de la laïcité et du bien vivre ensemble sont les principaux objectifs.

Ainsi, 6 dispositifs sont mis en place :

SERVICE CIVIQUE JEUNES MUNICIPAL ET SERVICE CIVIQUE NATIONAL EN CHIFFRES

La durée de l'engagement d'un service civique jeune municipal est de 5 mois. Dans ce parcours, le jeune effectue 100 heures de missions. Le Service Civique Jeunes Municipal se déroule en 3 temps : La formation, les missions d'engagement et la mise en place de projets.

A travers ces missions, le jeune développe des liens sociaux en s'imprégnant des réalités qui l'entourent et en étant acteur d'un projet solidaire. Elles ont pour objectif de lutter contre les inégalités et l'isolement.

- 63 jeunes âgés de 16 à 25 ans dont 27 hommes et 36 femmes
- 16 des Marronniers, 23 de la fauconnière, 8 de Saint Blin et 16 du centre-ville
- Une dizaine de missions permanentes (CCAS, Ludothèque, Foyer ADEF, Médiation,

Médiathèque, Secours populaire, Maison de retraite...) et autant de missions ponctuelles (commémorations, fête de quartiers, animations sportives, animations inter générationnelles...)

- 6 projets créés et réalisés par les jeunes : Jardin partagé, parcours de motricité, ciné débat, journée découverte des cultures, journée jeu, soirée déguisée
- 2 services civique national missionnés sur le parcours citoyen

Le Service Civique jeunes c'est avant tout l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie participative. Aussi, le jeune participe :

- aux réunions de Conseil de Quartier
- aux Conseils municipaux
- aux commémorations

PARCOURS CITOYEN EN CHIFFRES

- Plus de 1700 jeunes (dès la sixième au collège jusqu'au lycée) touchés sur l'ensemble du dispositif de janvier à juin
- 60 élèves sensibilisés au harcèlement en décembre
- 50 ont assisté à un spectacle sur la relation de l'homme et la condition animale
- 50 élèves ont participé aux commémorations citoyennes (11 novembre, 8 mai, 19 mars ...)



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA JEUNESSE ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN CHIFFRES

- 4 projets majeurs mis en place par le CMJ (soirée des bacheliers, arbre de Noël de l'Hôpital, sensibilisation au handisport pendant les jeux de Gonesse, actions santé des jeunes pour le Forum)
- 3 éditions du G news en 2017
- Projet théâtre forum et participation au festival Dire le Monde de Saintes pour 16 jeunes du CPJ
- 1 plénière CPJ (février) et 1 plénière CMJ (Avril) : 15/25 membres CMJ encore très actifs, 40 jeunes aux plénières CPJ ; dont 20 impliqués régulièrement sur les projets.

POINT INFORMATION JEUNESSE EN CHIFFRES

Installé au sein du Pôle d'Information et d'Orientation

- 1 session babysitting (avril)
- 9 jeunes financés pour le BAFA, 8 engagés dans le dispositif de bourse à la mobilité
- 2 sessions PSC1 (16 personnes)
- 360 jeunes reçus et informés pour l'aide à la carte de transports via la CARPF
- Participation au forum santé, emploi, job dating, service civique dating, journée droits des femmes, Sidaction etc ...

FOCUS sur la mise en place des Conseils Citoyens depuis 2015

Nouvelles instances participatives pour que les habitants s'impliquent dans la vie de leur quartier dit « Politique de la Ville »

En 2017, 4 Conseils Citoyens ont été organisés au cours desquels entre autre ont été abordés et débattus: la Programmation Politique de la Ville 2017, l'élaboration de la programmation Politique de la Ville 2018, la présentation spécifique de certains projets ou dispositifs (Sport dans la Ville, dispositif OPAH), la Gestion Urbaine Sociale de Proximité (notamment les diagnostics en marchant), les projets portés par les multiples associations et d'autres questions diverses.

*L'amélioration
et la modernisation du*
SERVICE PUBLIC
COMMUNAL

La Municipalité place au cœur de ses objectifs de proposer un service public communal de proximité, et adapté au plus près des besoins de la population, et pour lequel elle s'attache à impulser des axes d'amélioration et de modernisation.

FOCUS sur le Pôle Population Education Solidarité

rue Pierre Salvi où se trouvent le CCAS et l'ensemble des services accueillant du public pour :

- l'état-civil, l'éducation et le logement

Ouvert : lundi-mercredi-jeudi- vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h pour l'état-civil et le scolaire. l'état-civil est fermé tous les jeudis matins.



L'HÔTEL DE VILLE

66 rue de Paris / Place du Général de Gaulle
BP 10060 95503 GONESSE Cedex
01 34 45 11 11 – Fax : 01 39 87 13 22

700 usagers en moyenne sur une semaine sont accueillis et renseignés (au téléphone ou sur place)

Les fonctions d'accueil physique et téléphonique et les horaires de l'Hôtel de Ville ont été adaptés. **Depuis septembre 2016 l'Hôtel de Ville est désormais ouvert :**

**Lundi de 14h à 19h / Mardi de 14h à 19h /
Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 / Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**



LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Les dispositifs de garde Gonessiens pour le jeune enfant :

Gonesse dispose de structures d'accueil des enfants de 0 à 4 ans animées par trois objectifs :

- Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants qui sont confiés, ainsi qu'à leur développement.
- Concourir à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique.
- Apporter une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

La crèche familiale : 25 assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile. Elles sont encadrées par une directrice et une adjointe, des infirmières puéricultrices et deux éducatrices de jeunes enfants.

2017 en bref :

- 248 jours d'ouverture - 110 890 heures d'accueil et 126 921 € facturés aux familles
- 111 enfants ont été accueillis,
- Les éducatrices ont accueilli 1 562 enfants et 628 assistantes maternelles lors des 141 jardins d'enfants proposés afin de créer des temps de collectivité et réaliser les projets de l'année en cours.
- Des activités extérieures : une visite au centre équestre, cinéma, promenade en forêt, parc d'attraction pour tous petits, spectacles.
- 188 enfants sont venus lors des 14 consultations paramédicales.





Le multi-accueil Victor Hugo :

Situé dans le quartier de la Fauconnière, cette structure composée d'une équipe de 16 agents a accueilli en 2017, 69 enfants, 59 en accueil de type crèche et 10 en accueil de type halte-garderie.

2017 en bref :

- **226 jours d'ouverture**
51 263 heures d'accueil
- **D'importants travaux ont été réalisés** : rénovation totale de la cour (pose de sol souple, barrières de séparation, voiles d'ombrage et bancs adulte), réalisation de placards et cloisons pour fermer l'espace des nouveaux plans de change, création d'un accès biberonnerie dans la section des bébés, création d'une cloison afin de fermer le dortoir de la section des grands. De nombreux achats en investissement ont été effectués afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et l'aménagement de l'espace de vie mais également le travail quotidien des professionnelles.

Le multi-accueil a organisé en 2017 :

- Des moments festifs de partage fort appréciés de tous : présence de la ferme Tiligolo en mai, spectacle en juin sur le thème « des musiques d'ici et d'ailleurs

» animé par un musicien de l'association Timango, réunissant enfants, parents et professionnels autour d'un goûter. En décembre, spectacle de fin d'année « la clé des rêves » par la compagnie Zébuline. Un goûter a été offert aux familles avec remise de cadeaux aux enfants.

- Une sortie familiale le 30 juin au parc d'Hérouval avec la halte-garderie Saint Blin.
- Une réunion de parents avec une présentation de la structure, le 13 juin.
- Participation au Forum santé de la ville le 30 septembre en proposant un stand «parcours-moteur» pour les tout-petits.
- Des intervenants de la bibliothèque sont venus trois fois pour lire des histoires aux enfants de la section des moyens et des grands. Deux sorties à la bibliothèque ont été organisées afin de bénéficier d'animations spécialisées pour les tout-petits.
- Autour de l'éveil musical : un intervenant de l'école de musique est intervenu tous les 2 mois et tous les enfants ont profité d'un moment de chant, danse et manipulation d'instruments de musique.

FOCUS sur l'intervention d'une **psycho pédagogue** à travers des temps d'observation et journées pédagogiques. Cette intervenante a accompagné l'équipe dans l'élaboration du projet pédagogique qui a permis une homogénéisation des pratiques quotidiennes. Ces interventions ont permis aussi la sensibilisation et formation du personnel sur l'analyse des pratiques.

LA HALTE-GARDERIE SAINT-BLIN

Une équipe de 3 agents proposent comme activités :

- Une halte-garderie : 19h par semaine (mardi, mercredi AM, vendredi)
- Un relais assistantes maternelles (RAM) : 12h par semaine (lundi et mercredi matin, jeudi)
- Un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : 3h par semaine (lundi AM)
- Des séances d'éveil musical : 3h par quinzaine (1 mercredi matin sur 2, hors vacances scolaires)

2017 en bref :

- 42 enfants accueillis à la halte-garderie - 130 jours d'ouverture - 4 819 heures d'accueil et 5 802 € facturés aux familles.
- Pour le Relais assistantes maternelles (RAM) : 97 assistantes maternelles agréées sur la Ville dont

39 qui fréquentent régulièrement le RAM avec 60 enfants

- 76 séances d'accueil-jeux ayant concernées 290 assistantes maternelles et 385 enfants
- 38 séances à « LAEP » à la halte-garderie Saint-Blin et 21 au multi-accueil Victor Hugo
- 116 enfants et 103 familles à Saint-Blin et 64 enfants et 47 familles au multi-accueil Victor Hugo, 26 nouvelles familles à Saint-Blin et 10 à Victor Hugo
- Accompagnement de l'enfant à plus de 98% par la mère, les autres accompagnants (père, tante, grands-parents) représentent moins de 2%
- 19 séances d'éveil musical et 178 enfants accueillis
- La Fête du RAM : un moment festif a regroupé les assistantes maternelles des 2 quartiers, 15 assistantes maternelles étaient présentes avec 23 enfants.



LES CRÈCHES

La crèche People&baby :

Il s'agit d'une structure privée située dans la zone d'activité du Parc des Tulipes au sein de laquelle la Ville, par voie de convention, dispose de berceaux qu'elle peut proposer aux Gonessiens.

- 18 enfants ont fréquenté la crèche sur les places municipales.
- 23 229 heures d'accueil

La crèche hospitalière :

Rue Albert Drouhot

- 24 enfants ont fréquenté la crèche sur les places municipales.



PERSPECTIVES 2018 :

La ville travaille, par la voie d'une Délégation de Service Public, à un projet d'implantation d'une nouvelle crèche dans le quartier de la Madeleine – Avenue Raymond Rambert qui permettra 45 places - berceaux supplémentaires.

FOCUS sur Le Point d'Information Petite Enfance :

Depuis 2015, la ville met à disposition des futurs et jeunes parents, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, des séances d'information sur la petite enfance, les modes de garde, les dispositifs en place, etc...

Ce sont 4 séances par an qui sont organisées au Pôle Population Education Solidarité – rue Pierre Salvi - dont 1 spécifique sur les alternatives à la crèche.

En 2017, 44 familles ont assisté à ces séances, 33 familles ont pu avoir un échange individuel avec les professionnels présents et 7 familles ont sollicité un rendez-vous individuel pour approfondir leur situation.



LES SERVICES DE L'ÉTAT-CIVIL

27 636 personnes ont été reçues en 2017

Installés depuis 2017 au Pôle Population Education Solidarité – avenue Pierre Salvi, les services de l'état-civil assurent les missions représentant des obligations légales de la commune exercées au nom de l'État, telles que :

- L'enregistrement de 2 736 déclarations de naissance, de 620 décès et 118 reconnaissances
- La réception et le traitement des dossiers de mariage pour 97 célébrations
- La délivrance des copies et extraits d'actes de l'état-civil
- La mise à jour des actes d'état-civil et des livrets de famille, 2 122 en 2017
- Le recueil de 1 633 demandes de passeports et 1 793 demandes de cartes nationales d'identité
- La légalisation des signatures
- La délivrance des certificats et d'attestations divers (héritéité, concubinage, changement de résidence,...)
- La réception des attestations d'accueil
- La réception des inscriptions sur les listes électorales
- Le recensement de 1 600 jeunes pour la journée de défense et de la citoyenneté.

FOCUS

Au cours de l'année 2017 les missions des officiers d'état-civil ont été rendues plus difficiles et se sont accentuées par le transfert de l'Etat aux Communes de nombreuses compétences, sans le transfert de moyens correspondants.

- Des missions transférées du Tribunal d'Instance aux mairies : enregistrement des PACS - Modification et dissolution des PACS conclus au Tribunal d'Instance de Gonesse pour les 52 communes du territoire depuis 1999 et gestion des archives.
- Des missions transférées du Parquet civil aux mairies : changement de nom de famille, de prénom, de sexe (prise des dossiers mais instruction par la justice, changement des modalités de divorce, annulation et rectification administrative (représente plus de 500 dossiers par an).

La ville de Gonesse, qui supporte plusieurs missions obligatoires de l'Etat, se voit ajouter la gestion des archives des PACS en plus des nouvelles missions transférées par l'Etat à l'ensemble des mairies.

Dans la mesure où ces charges supplémentaires nécessitent de redimensionner les services au détriment des autres missions de la commune, le Conseil municipal a souhaité protester auprès des services de l'Etat en votant une motion lors de sa séance du 18 décembre.

Cette motion visait d'une part à retarder le transfert des archives des PACS du Tribunal d'instance et d'autre part à suspendre le principe de déterritorialisation des demandes de titres d'identité.

LE CIMETIERE COMMUNAL

Pour la première fois, cette année, la Ville a procédé aux reprises de concessions par le biais des marchés publics du SIFUREP (Syndicat Intercommunal du Funéraire de la Région Parisienne) auxquels elle a adhéré en 2016. Ce sont donc 35 emplacements temporaires qui ont été repris en juillet 2017, ainsi que 5 emplacements perpétuels en état d'abandon.

2017 en bref :

- La réfection des allées de l'ancien cimetière a été poursuivie. Pour la deuxième année, c'est la « 2ème allée transversale » ainsi que deux petites

allées perpendiculaires qui ont été refaites.

- 49 concessions nouvelles.
- 52 renouvellements.
- 122 inhumations, dont 73 en terrains existants.
- Une augmentation significative des arrivées d'urnes depuis 4 ans, ce qui encourage la gestion et la création de site cinéraire afin d'apporter des solutions d'inhumations (ou de dispersion) adaptées aux familles ayant fait ce choix.

LES SERVICES SUPPORTS MUNICIPAUX

En 2017, 7 193 courriers ont été réceptionnés, centralisés, enregistrés et dirigés par la Direction générale des services administratifs municipaux pour traitement et réponse.

70 agents interviennent au quotidien pour entretenir et assurer la propreté de 53 000 m² de surfaces communales

– (dont les écoles, bureaux administratifs, équipements sportifs,...).

- La Ville veille à l'amélioration des conditions de travail avec l'équipement progressif des structures, de matériels mécaniques de nettoyage.
- Gonesse s'engage aussi pour l'insertion professionnelle ; 14 agents issus d'une association d'insertion par l'emploi participent au bon entretien des écoles.

Les Systèmes d'Information et de Télécommunication :

L'opérationnalité, la maintenance et l'évolution technologique de l'ensemble du système informatique et téléphonique de la Ville sont assurées en interne par une équipe de 10 agents.

Au-delà de l'exploitation des réseaux et serveurs permettant le fonctionnement des services municipaux, les missions de support technique sont également déployées sur d'autres multiples services à l'usager. Ainsi la direction procède de façon étroite et précise à l'informatisation par exemple des complexes sportifs, au développement de l'accès au numérique et des e-services

; l'accent est mis sur l'informatisation des écoles. Ces compétences sont également mises à disposition de la vidéo-protection, des systèmes anti-intrusion, de la verbalisation électronique, etc...

L'année 2017 en bref :

- Poursuite de la mutation numérique avec la fourniture du socle technique permettant d'accueillir les évolutions du site internet et des services en ligne avec la mise en œuvre de « l'Espace citoyen ».
- Mise en place, dans une optique d'économies, des liens et des solutions de dématérialisation dans les échanges de la ville avec les autres administrations, dans plusieurs domaines : état-civil, marchés publics, urbanisme, services financiers...).
- Parc informatique des écoles :
 - 8 remplacements et 26 nouvelles installations de PC portant le parc à 245 ordinateurs,
 - Poursuite de l'équipement des classes par des Tableaux Numériques Interactifs (T.N.I.) (en 2017 les classes de CM2 des élémentaires Jean Jaurès, Benjamin Rabier, Adrien Théry, Albert Camus et Roland Malvitte)
 - Changement de fournisseur d'accès internet des 20 écoles de la ville pour un passage en plus haut débit.
- Mise en place des liens de connexion Internet sécurisés pour les 5 complexes sportifs Jesse Owens, Christine Caron, Colette Besson, Raoul Vaux et Eugène Cognevaut.

Une équipe d'agents assure les mises en œuvre logistiques, montage et démontage des manifestations et de l'animation locale, organisées par la Ville. En 2017 ce sont 984 interventions en logistique (opérations de déménagements et emménagements dans les écoles après travaux, Forum des associations, carnivals et kermesses dans les écoles, montage des bureaux de vote en période électorale, Brocante, Fête du pain, Fête nationale et 336 prestations autour des buffets - cérémonies (Cérémonies patriotiques, cérémonie des vœux, inaugurations, vernissages etc...).

En 2017, 98 900 courriers ont été affranchis ou acheminés en interne. Les services s'attachent à favoriser les envois en nombre pour diminuer les coûts d'affranchissement.

La Ville est dotée d'un parc de 71 photocopieurs équipant les services administratifs mais également les écoles ; parc qu'elle s'emploie à rationaliser en prévision de l'élaboration d'un prochain marché de renouvellement et grâce aussi au développement de la dématérialisation. Les travaux de reprographie, notamment les supports de communication, sont assurés dans leur quasi-totalité en interne.

LE SERVICE COMMUNICATION

La communication de la Ville a l'objectif de permettre aux citoyens et usagers des services publics gonessiens de mieux connaître le fonctionnement, les dispositifs municipaux et les actions municipales.

Pour cela, la Ville diffuse tous les mois son magazine Le Gonessien à 11 000 exemplaires, dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Les magazines :

- **11 Gonessiens par an**
- **3 G News** (le journal des jeunes),
- **3 Lilas Fichette** (à destination des retraités de la Ville),
- **5 programmes des centres socioculturels,**
- **1 guide des associations,**
- **1 guide de la saison culturelle**
- **11 programmes du cinéma J. Prévert**

A la rentrée 2017, il a été décidé de fusionner le journal Sortir à Gonesse avec le Gonessien. Cette modification permet de réaliser des économies d'impression et de diffusion. Ce changement ne répond pas seulement à des questions budgétaires. La pratique a montré que beaucoup d'habitants et d'usagers qui lisent le Gonessien

n'ouvraient pas le Sortir à Gonesse, ne le prenaient pas sur les présentoirs et ne bénéficiaient donc pas de l'information sur les activités et sorties de la Ville.

2017 a vu l'installation de l'exposition « 20 ans de réalisation et 10 ans de projets » qui permet aux plus jeunes Gonessiens de découvrir à quoi ressemblait leur ville et leur quartier il y a quelques années, aux plus anciens de redécouvrir le Gonesse d'hier et à tous d'entrevoir le Gonesse de demain.

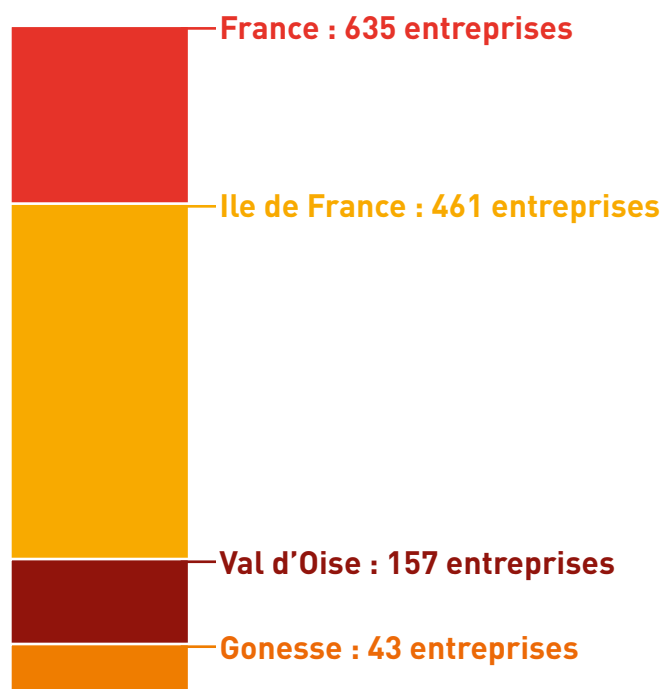
Enfin, la communication municipale cherche à atteindre les Gonessiens qui ne prennent pas le temps de lire le magazine municipal. Pour cela, deux moyens ont été développés au cours de l'année 2017 : une augmentation de l'affichage de visuels dans les quartiers (pour informer des travaux notamment). Le second moyen est le recours à la vidéo. Sur l'année 2017, 6 vidéos ont été réalisées dont certaines ont été diffusées lors des vœux du Maire à la population. Toutes ces vidéos qui mettent en image des événements ou dispositifs de la Ville ont été diffusés sur le site Internet de la Ville et sur les réseaux sociaux gérés par la Ville.

FOCUS sur l'acquisition par la centrale d'achat UGAP, de mobilier et de matériel qui a permis de rénover l'aménagement de l'école maternelle René Coty partiellement réhabilitée pour la rentrée scolaire 2017.

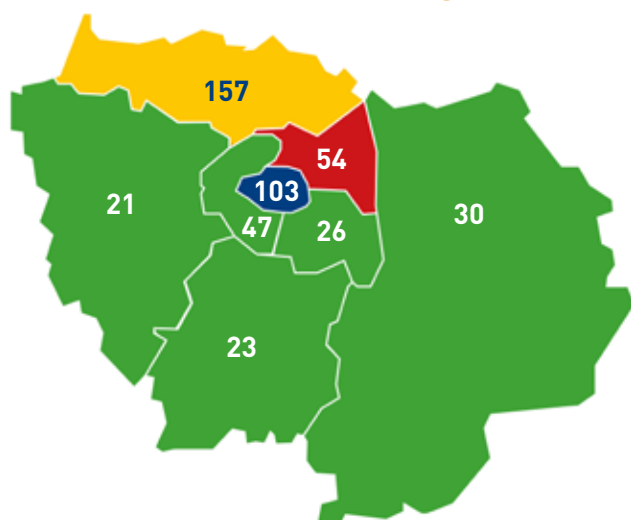
QUELLES ENTREPRISES TRAVAILLENT AVEC LA VILLE ?

Répartition géographique des entreprises ayant travaillé pour la Ville

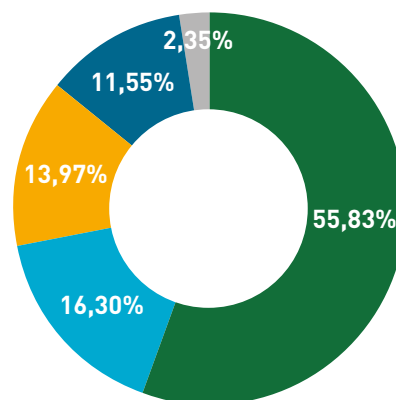
Les 43 entreprises Gonessiennes représentent 7% des entreprises auprès desquelles la Ville a passé commande en 2017.



Répartition des entreprises à l'échelle de la région

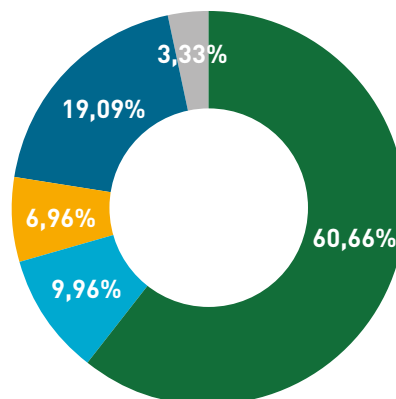


La Ville de Gonesse fait travailler des petites entreprises gonessiennes.



- Petites ou moyennes entreprises : 24
- Grandes entreprises : 7
- Entreprises de taille intermédiaire : 6
- Associations : 5
- Etablissement public : 1 (Régie Cinéma)

Répartition de l'ensemble des entreprises selon leur taille



- Petites ou moyennes entreprises : 386
- Grandes entreprises : 63
- Entreprises de taille intermédiaire : 44
- Associations : 121
- Etablissements publics : 21

Budget

Avenir

Education

Rapport d'activité
DE LA
COLLECTIVITÉ
2017

Jeunesse

Solidarité

*Cadre
de
vie*